

O. R. S. T. O. M.
INSTITUT DE RECHERCHES, BRAZZAVILLE

SOCIÉTÉ IMMOBILIERE
CENTRAFRICAINE, BANGUI

BANGUI

**ÉTUDE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE
DE L'HABITAT**

par

Marcel SORET

Chef de la Section de Sciences Humaines

Tome I

Marcel S O R E T
Maître de Recherches de l'O.R.S.T.O.M.
Chef de la Section de Sciences Humaines
à l'Institut d'Etudes Centre-Africaines
BRAZZAVILLE

B A N G U I

Etude socio-démographique de l'Habitat

Bangui - Brazzaville
Mai-Juillet 1961

Tome I

C A R A C T E R E S E T S T R U C T U R E S

ABREVIATIONS CONVENTIONNELLES

/ : Nombre trop faible pour avoir une valeur statistique

- : Nombre inexistant

S.I.: Sans indication

Les chiffres entourés  renvoient à la bibliographie in fine

I N T R O D U C T I O N

Une des caractéristiques essentielles des transformations qui marquent l'Afrique d'aujourd'hui est l'urbanisation qui s'accélère à un rythme chaque jour plus rapide. Pour ce qui fut l'A.E.F. en 1950, la population urbaine ne représentait que quelque 4 % de la population totale. Ce chiffre approchait de 6 % en 1955. Il dépasse maintenant 8 %. Mais si l'on tient compte du fait que les chiffres de population que l'on possède pour les villes d'Afrique Equatoriale sont la plupart du temps de simples estimations, on peut penser que, comme pour la ville de Pointe-Noire où, en 1958, les estimations officielles qui tournaient autour de 35.000 se sont trouvées infirmées par le recensement exhaustif qui, lui, est arrivé à 55.000 habitants, on peut penser que ce chiffre est nettement trop faible et qu'une proportion de 10 % (soit quelque 500.000 citadins) n'est pas une surestimation.

Ce chiffre ne tient d'ailleurs compte que des capitales d'Etats et de quelques très importants centres secondaires. Mais, parallèlement, sont en train de se développer toute une série de petites villes, au genre de vie mi-rural, mi-citadin qu'il devient de plus en plus difficile, tant à cause de leur taille qu'en raison du genre de vie de leurs habitants, de considérer comme des villages. Ainsi l'enquête Centre-Oubangui a fait ressortir l'existence de 9 centres secondaires de plus de 2.000 habitants en totalisant 62.900 sur une population globale de 322.400, alors que la moyenne des villages de la zone considérée est 150 habitants. De même l'enquête démographique qui vient de se terminer dans la République du Congo met en évidence le fait que, si la population proprement rurale a peu varié, par contre de nombreux petits centres se sont développés et peuvent déjà prétendre au titre de petites villes.

Ce phénomène d'urbanisation n'est pas sans poser de nombreux problèmes, dont celui de l'habitat qui se présente sous deux aspects opposés :

- Nécessité d'un urbanisme pour que les villes soient dignes de ce nom ;
- Etant donné son accroissement incessant la population ne trouve pas suffisamment de travail rémunérateur, n'a par conséquent pas un niveau de vie suffisant qui lui permette un habitat répondant aux normes de cet urbanisme .

I - BUT DE L'ENQUETE

Placée, entre autres, devant ces problèmes, la Société Immobilière Centrafricaine a été amenée à transformer presque radicalement ses méthodes de travail.

En effet à BANGUI (voir Première Partie, Chapitre I, §§ 1 -c/) le centre commercial, industriel, occupe une zone relativement réduite au bord de l'Oubangui, ~~entourée par~~ la zone résidentielle, elle même souvent séparée des villages de travailleurs par un no man's land soit marécageux (Ouest) soit montagneux. Ainsi la majorité des travailleurs sont installés sur une "couronne" ceignant la ville, et presque partout distante de 5 à 10 kilomètres de ce centre des affaires.

Pour permettre au plus grand nombre possible de travailleurs de s'installer plus près de leur lieu de travail, la Société Immobilière Centrafricaine (SICA) a entrepris l'aménagement d'une vaste portion de ce no man's land, au Nord-Ouest du centre des affaires, à une distance dépassant rarement 3 kilomètres.

D'autre part, étant donné le niveau de vie moyen de la population (nous éliminons ici les hauts-fonctionnaires et les hommes politiques installés pour la plupart dans la zone résidentielle) et pour permettre même aux travailleurs dont le revenu mensuel ne dépasse pas quelques milliers de francs, de s'installer sur ces lotissements, la SICA a prévu que, une fois le terrain aménagé, différents types d'habitat pourraient être édifiés :

- Constructions traditionnelles (sol en terre battue, murs en briques de terre crue, toit en chaume);
- Constructions améliorées (sol en ciment, murs en briques de terre crue, toit en tôle);
- Constructions définitives (petites villas modernes);
- Constructions urbanisées (immeubles).

Pour promouvoir ce programme, il était nécessaire de connaître, d'une part, le sens et surtout le rythme de l'évolution démographique de la ville, les aspects sociologiques (famille etc...) de la vie urbaine et d'autre part les réactions de la population devant ces projets; enfin, pour édifier des logements qui, tout en respectant au maximum les règles de l'urbanisme, soient le plus possible conformes au goût, aux habitudes des futurs habitants, une étude de l'habitat traditionnel s'avérait nécessaire.

C'est pour tenter de répondre à ces questions que, du 24 Avril au 28 Mai, nous avons été amenés à effectuer une enquête par sondages dans les quartiers Africains de BANGUI.

II - METHODOLOGIE

1/ - Documents

a) - Enquêtes statistiques

Le document statistique de base, bien que déjà un peu ancien, est la brochure publiée en 1956 par le Service de la Statistique Générale de l'A.E.F. 22. Cette première étude démographique rationnelle sur la ville de BANGUI a été effectuée à partir du recensement administratif effectué en Novembre 1955 sur fiches individuelles ce qui permettait d'exploiter mécanographiquement les différents résultats de ce dénombrement de quelque 72.000 habitants.

Elle permet, pour cette époque, de se faire une idée de la composition (âge, sexe, ethnies) et de la taille des familles. Elle répartit la population selon les ethnies, les lieux de naissance, les professions, l'état matrimonial, les religions. Elle donne enfin quelques renseignements sur la fécondité des femmes.

En 1959-1960, différentes enquêtes statistiques ont été menées, non plus dans la ville de BANGUI, mais dans les régions rurales. Elles nous fournissent cependant d'importants éléments de comparaison et même des renseignements utilisables directement car il ne faut pas oublier que 70 % de la population de BANGUI n'est pas née dans la ville, mais a émigré à une date plus ou moins récente.

La République Centrafricaine a été divisée en trois zones : Est, Centre et Ouest. La faible densité de population de l'Extrême-Est fait que cette région a été provisoirement délaissée. Il est regrettable que les résultats (même provisoires) de l'enquête Ouest-Oubangui ne soient pas encore disponibles. Par contre nous possédons les résultats provisoires de l'enquête Centre-Oubangui 8 qui outre le fait qu'elle rajeunit certains renseignements fournis par le recensement de BANGUI a l'avantage de préciser nos notions concernant les mouvements naturels de la population.

L'enquête toute récente sur les Centres secondaires 10 du Centre Oubangui nous fait assister à la naissance de nouvelles villes dont certaines ne sont pas sans avoir de nombreux points communs avec BANGUI.

L'enquête sur les revenus apportés par la culture du coton 15 peut permettre d'heureuses comparaisons entre les revenus ruraux et citadins.

b) - Archives diverses

Il est regrettable qu'il ne nous ait pas été possible de pouvoir disposer des résultats de l'enquête menée à BANGUI en 1958 par le Bureau d'Etudes et du Plan. Ils nous auraient permis à la fois de suivre l'évolution de la ville et de compléter les résultats de notre sondage pour lequel l'effectif de l'échantillon est faible.

Par contre les Archives du Service de Santé nous ont été d'un précieux secours, notamment celles du Service des Grandes Endémies qui avaient procédé à une visite systématique de la population de BANGUI au cours de l'année 1960.

c) - Bibliographie

Il a assez peu été écrit sur BANGUI, en tout cas pas à une date récente.

La seule étude systématique est celle de LEBEUF 16, 17, 18 qui se place surtout du point de vue de l'ethnologue. Mais l'enquête qui fut à la base de ce travail eut lieu en 1950, et l'évolution au cours de la dernière décennie rend cette documentation peu utilisable actuellement à un point de vue autre qu'historique.

Les "Villes Congolaises" de Jean DRESCH 7 bien qu'écrit trois années auparavant conserve une grande partie de sa valeur par ce qu'ont d'éternels certains aspects urbains.

Comme autres ouvrages relativement anciens citons l'article de BOBICHON sur les "Origines de Pointe-Noire, Brazzaville et Bangui 4 qui rappelle la fondation en 1889 de BANGUI par VEISTROFFER 27, 26 .

Plus récemment le R.P. DENIS dans un travail plus spécialement consacré au Congo Belge bien que se voulant couvrir toute l'Afrique centrale entre le 5° parallèle Nord et le 20° Sud 6, fait le point de la situation vers 1957.

Enfin nous nous devons de citer un ouvrage qui, bien que traitant de la République Centrafricaine, contient, par là même, de longs passages consacrés à la ville de BANGUI : la thèse de Pierre KALCK qui veut traiter ce qu'il croit être les "Réalités Oubanguiennes" en 1958 [14].

Comme derniers textes de quelque importance citons le chapitre consacré à BANGUI dans le volume "Afrique Equatoriale Française" de l'Encyclopédie Maritime et Coloniale [3] et surtout, pour les aspects modernes de la ville, le chapitre consacré à la capitale Centrafricaine dans "La mise en Valeur de l'A.E.F.", ouvrage publié dans le cadre des "Réalités Africaines" [2] si admirablement illustré. Plus techniques et concernant surtout l'habitat africain en général, mais néanmoins à consulter, nous avons le compte rendu des journées d'Etude du Secrétariat social d'Outre-Mer (Avril 1951) consacré à "l'Habitat autochtone dans les villes de l'Afrique intertropicale" [11], l'étude sur le processus d'urbanisation de J.C. FAUVERT [20], celle d'ATKINSON sur les problèmes de la construction en série posés par l'urbanisation de l'Afrique [1], celle des standards minimum pour le logement des populations non européennes en Union Sud-Africaine [17], enfin le Numéro spécial du Bulletin "Habitation, urbanisme et aménagement des campagnes" consacré aux régions tropicales [13].

Enfin mentionnons une brochure éditée vers 1956 par le Cercle d'Etudes et d'Action sociales de BANGUI [19] qui est en fait le compte rendu des activités du Secrétariat social qui ont abouti au lancement du village des Castors.

2/ - Enquête

a) - Plan de sondage

Etant donné le peu de temps dont nous disposions, il ne pouvait être question pour nous d'effectuer une étude exhaustive de la démographie, de l'habitat etc... sur les quelque 75.000 habitants, les quelque 30.000 familles africaines de BANGUI. Un échantillon vraiment représentatif (plus du 1/20 soit un minimum de 1.500 familles) nous eut de même entraîné trop loin. Etant donné le temps et les moyens dont nous pouvions disposer, il ne nous était très difficile de toucher plus d'une centaine de familles, soit 400 à 500 personnes.

Il nous avait d'abord été proposé de choisir (plus ou moins arbitrairement) 4 ou 5 "ilots de 20 à 30 logements considérés comme représentatifs de la ville". Mais (voir Première Partie, I-1-c)) BANGUI est divisé en 128 quartiers dont la plupart ont leur originalité propre et l'Enquête Statistique de 1955 n'a pu les regrouper qu'en 18 unités dont certaines ont, comme caractéristique essentielle, ... la diversité !!

Il nous a donc paru préférable de procéder à un tirage aléatoire.

Quelle unité choisir : les individus, les familles ou les "concessions" ?

Etant donné que notre enquête avait comme but final l'étude de l'habitat, il nous était difficile de choisir les individus comme unité. La famille aurait fourni une unité plus valable, mais regrouper les familles à partir du recensement existant nous eut demandé un temps considérable dont nous ne pouvions disposer, très gros travail pour une précision illusoire, étant donné le vague de ce recensement.

Par ailleurs, cette étude devant faire ressortir les caractéristiques non seulement techniques mais encore sociologiques de l'habitat, il nous a paru intéressant de faire ressortir que l'unité d'habitat ne renfermait pas uniquement des membres de la famille même élargie, mais en outre (compte non tenu des locataires) étant donné les lois africaines de l'hospitalité, de nombreux amis (voir Première Partie, II-2-b)). C'est donc la "concession" que nous avons choisi comme point de départ.

Il n'existe pas de recensement des concessions à BANGUI et il ne nous était pas possible, pour des raisons de temps, de numérotter sur le terrain les quelque 20.000 concessions de la ville mais nous pouvions disposer d'un plan de BANGUI au 1/5.000 établi d'après les photos aériennes et sur lequel sont portées toutes les cases. Il ne pouvait, là non plus, être question de numérotter les concessions dont les limites ne sont pas inscrites, ni même les quelque 25.000 cases. Il fut donc procédé à un tirage à deux degrés :

Une réduction au 1/10.000 du plan (utilisée ici pour des raisons de commodité pour le travail sur le terrain) fut quadrillé avec précision au cm² (1 ha sur le terrain). Chaque carré contenant des habitations africaines fut retenu et

numéroté (de 1 à 1386). Cent carrés furent tirés au sort qui se trouvèrent contenir chacun un nombre de cases variant de 1 à 38. Dans tous les carrés contenant plus d'une case il fut à nouveau tiré au sort pour savoir laquelle serait retenue. C'est la concession dont celle-ci faisait partie qui serait recensée. Chaque concession fut ensuite, au fur et à mesure de l'enquête proprement dite, repérée sur le terrain à l'aide du plan.

Parallèlement, il fut donné une formation rapide à une trentaine d'enquêteurs et après une enquête préliminaire qui permis de les sélectionner, douze furent retenus pour procéder au recensement proprement dit qui eut lieu en trois étapes.

Pour ne pas effaroucher la population par des questions jugées par elle indiscretes, surtout celles d'ordre économique, les enquêteurs effectuèrent d'abord un recensement purement démographique et matériel (voir ci-après fiches 1-2-3). Une fois ces données de base bien en main, les enquêteurs furent de nouveau envoyés afin de remplir la fiche "socio-économique".

Ces derniers résultats furent à nouveau précisés par une dernière enquête dite "Psycho-sociologique" auprès d'une partie seulement de l'échantillon par les plus valables des enquêteurs car il ne s'agissait plus d'obtenir seulement des réponses, mais d'étudier les réactions des interviewés .

b) - Questionnaires

Il nous fallait d'abord situer le milieu où vivaient les recensés. La première fiche fut donc consacrée à la description de la concession (voir ci-après).

Après avoir fixé la situation domaniale du chef de concession elle en décrivait les aménagements : eau, sanitaire etc... . Sa deuxième partie, elle, devait nous permettre de rendre compte et de la densité de l'habitat, et de l'importance de la voirie. Au verso, plan à l'échelle de la concession.

La deuxième fiche (Fiche "Case") décrivait avec plus de précision l'habitat proprement dit, c'est-à-dire les différents batiments élevés dans la concession (voir ci-après).

FICHE "CONCESSION"

Nom de l'enquêteur : Date :

Quartier : N° d'ordre:

Nom du chef de Concession :

Propriétaire - Locataire (de qui) : Autre :

Nombre de personnes vivant dans la concession :

EQUIPEMENT

- Le puits : Description /

- Mode d'extraction de l'eau :

- S'il n'y a pas de puits : Où va-t-on chercher l'eau ? :

- A quelle distance ? :

- Mode d'extraction :

- W.C. Description :

- Eclairage Comment ? :

RELATIONS AVEC L'EXTERIEUR :

- Nombre de logements voisins distants de moins de 20 m de la case principale :

- Distance du logement voisin le plus proche :

- Nature de la clôture :

- Mode de construction de la clôture :

- Distance de la case principale au chemin qui dessert la concession :

- Distance de la grande route :

- Distance de la case de palabre :

Etablir au verso un plan de la concession

F I C H E "C A S E"

(Etablir une fiche pour chaque construction y compris cuisine, hangars etc...)

Nom de l'enquêteur : Date :

- Fonction de la case : N° d'ordre :

- En quoi sont les murs extérieurs ? :

- Etat :

- En quoi sont les cloisons intérieures ? :

- Etat :

- En quoi est le sol ? :

- Etat :

- En quoi est la charpente ? :

- Etat :

- En quoi est la toiture ? :

- Etat :

- Description des portes :

- Système de fermeture :

- Description des fenêtres :

- Système de fermeture :

- Année de la construction de la case :

- Qui l'a construite (nombre de personnes)? :

- Liens de parenté des travailleurs avec le chef de concession :

- Combien de temps a duré la construction :

Etablir au verso un plan de la case

Après avoir indiqué l'usage de la case, l'enquêteur devait la décrire sous tous ses aspects (murs extérieurs et cloisons intérieures, sol, charpente, toiture, portes) en indiquant l'état de chacune de ces parties.

Les aspects sociologiques de la construction étaient ensuite passés en revue : année de la construction, nombre de personnes y ayant travaillé (et, surtout, leur lien de parenté avec le chef de concession), durée de cette construction.

Un plan de la case devait, de même que pour la concession, être établi au verso.

La troisième fiche à rédiger durant cette première partie de l'enquête était surtout démographique avec, du point de vue économique, seulement des questions d'ordre général : cultures et leur superficie. Le "jardin" n'étant pas forcément spécifique du maintien d'activité agricole, les "cultures de case" (jardin) furent distinguées des "cultures en brousse" (cultures proprement dites). Ces cultures ont été portées sur la fiche individuelle et non sur la fiche concession pour tâcher de pénétrer le problème de la répartition du travail agricole : Elles devaient être inscrites sur la fiche de la personne qui travaille effectivement le champ ou le jardin.

Le reste de la fiche essaye de réunir les éléments démographiques traditionnels, y compris (comme pour toute enquête urbaine) la date et le motif de la venue en ville.

A la rubrique "Profession" a été ajoutée la mention du nom de l'employeur pour essayer de dénombrer les chômeurs (voir ci-après "Fiche individuelle").

Ce n'est qu'une fois ces trois séries de fiches remplies que l'enquête fut relancée par les fiches "Socio-économiques".

Pour obtenir le maximum de renseignements le questionnaire a été conçu de telle sorte que les questions théoriques soient posées avant les questions précises qui risquaient de rebuter l'enquêté. Il comprend quatre parties : (voir ci-après).

Avant de poser les questions composant la première partie, les enquêteurs doivent exposer brièvement les nouveaux projets de la SICA, les réponses obtenues

FICHE INDIVIDUELLE

Nom de l'enquêteur : Date :

Quartier : N° d'ordre :

Nom : Prénoms :

Date de naissance : Tribu :

Lieu de naissance : Village : Canton :

Sous-Préfecture : Préfecture :

Domicile du Père : Village : Canton :

Sous-Préfecture : Préfecture :

Lien avec le chef de concession :

Date d'arrivée à Bangui :

Motif de la venue à Bangui :

Niveau d'instruction :

Profession : Employeur :

Avez-vous des cultures près de la case: Si oui :
Plantes cultivées : : Superficie cultivée(ou Nombre de plants) :

. :
. :
. :
. :
. :
. :

Avez-vous des cultures en brousse : Si oui :
Où ? : Distance de la case:

Plantes cultivées : : Superficie :
. :
. :
. :
. :
. :

FICHE "SOCIO-ECONOMIQUE"

Nom de l'enquêteur : Date :

Nom et Prénoms : N° d'ordre :

- Si vous vous établissiez dans les lotissements de la SICA, préféreriez-vous :
- Y acheter assez cher le terrain où serait bâti votre logement ? :
- Ou payer mensuellement une petite somme comme location du terrain où la case (qui vous appartiendrait) serait construite ? :
- Quelles dimensions préféreriez-vous pour votre concession ? :
- Préféreriez-vous une petite parcelle très bon marché ou un grand terrain très cher ? :
- Dans cette concession, quel type de logement préféreriez-vous ? :
- Une case traditionnelle très bon marché ? :
- Une case améliorée, un peu plus chère ? :
- Une case en dur (type SICA actuel) ? :
- Un logement dans un immeuble ? :
- Si aucun des projets de la SICA ne vous intéresse, en donner la raison :

- Faites-vous partie d'une association ? : Si oui, laquelle ? :
- Quel est son but ? :
- Comment est-elle organisée ? :
- Principales tribus auxquelles appartiennent les membres :
- Principales professions des membres ? :
- Les membres sont-ils en majorité de votre âge ? ou plus jeunes ? ou plus vieux ? :

- Quand êtes-vous allés pour la dernière fois en brousse ? :
- Où ? : Chez qui (parenté) ? :
- Pour quelles raisons ? :
- Que leur avez-vous porté en allant ? :
- Qu'avez-vous ramené en revenant ? (Indiquer pour chaque chose si on vous l'a donné ou le prix que vous l'avez payé) :
- Y allez-vous souvent ? (indiquer la périodicité) :

- Date de votre mariage : Taux de la dot :
- Avec combien de personnes vivez-vous en commun (parenté) ? :
- Profession : Depuis combien de temps ? :
- Salaire ou revenus :
- Dépenses : (Indiquer chaque fois la périodicité)
 - Nourriture :
 - Boisson :
 - Vêtements :
 - Loyer :
 - Impôts :
 - Cadeaux à la Famille :
 - Divers (préciser) :

ayant pour but de nous permettre d'estimer les réactions de la population devant ceux-ci, mais aussi de prévoir l'importance de la clientèle.

La deuxième partie ^{est} destinée à compléter nos connaissances sur les structures urbaines par l'étude des associations qui jouent parfois un rôle très important en ville.

La troisième partie s'attache à étudier les rapports des citadins et des ruraux. Non seulement l'importance et la fréquence des visites faites aux parents et amis restés en brousse (les visites des ruraux aux citadins dépassent les moyens de notre enquête), mais surtout les aspects économiques de la question portant sur les échanges (cadeaux et achats) effectués au cours de ces visites qui modifient assez sensiblement les budgets.

Enfin la quatrième partie doit nous fournir des renseignements strictement économiques. Non pas que nous ignorons les imprécisions et les dangers d'une telle enquête (voir le § suivant et notre étude de démographie sur BRAZZAVILLE et DOLISIE 24) beaucoup trop rapide et superficielle, mais les quelques indications que l'on peut en tirer sont toujours intéressantes et surtout permettent de juger si les ambitions "habitat" des enquêtés correspondent à leurs moyens financiers.

x

x x

N.B. : La mise en page des modèles de fiches utilisées nous a obligé à quelques modifications quant à la place laissée disponible pour porter les réponses, notamment pour la fiche socio-économique.

x

x x

L'enquête dite "psycho-sociologique" , avait pour but de préciser les renseignements obtenus par les réponses de la première partie de la fiche précédente.

.../...

Les enquêteurs disposaient d'un texte précis leur permettant d'exposer clairement les projets de la SICA et de répondre avec précision à toutes les questions éventuelles des interviewés. Il s'agissait donc plutôt d'une conversation que d'un questionnaire à remplir. Au cours de celle-ci les enquêteurs devaient chercher à savoir des interviewés :

A - Ce qu'ils pensent :

1°) - des quatre types de constructions envisagées pour le lotissement :

- Traditionnel,
- Amélioré,
- Définitif,
- Urbanisé ;

2°) - des baux (renouvelables) ;

- de courte durée (5 ans) pour le premier type,
- de moyenne durée (25 ans) pour le deuxième type,
- de longue durée (99 ans) pour les troisième et quatrième types ;

3°) - du fait que les terrains sont proportionnellement beaucoup plus chers pour les grandes concessions que pour les petites (le mètre carré 3 à 4 fois plus cher) en insistant sur le fait que ces prix (ou des similaires) seront fixés sensiblement suivant ce barème afin de pousser les gens à prendre de petites concessions pour qu'un plus grand nombre de travailleurs puissent s'installer près de leur lieu de travail.

B - Quelles formules, à leur avis, auront le plus de succès auprès de l'ensemble de la population ?

C - Si eux-mêmes venaient s'installer dans ces lotissements quelles formules les intéresseraient (même s'ils n'ont pas l'intention immédiate de le faire) :

- 1°) - Taille de la concession,
- 2°) - Type de construction,
- 3°) - Achat ou location du terrain.

D - Si aucun de ces projets ne les intéresse, quelle en est la raison ?

c) - Exploitation des résultats

A l'issue de l'enquête nous disposions ainsi de près de 1.200 fiches divisées en 5 groupes (concession, case, individu, socio-économique, psycho-sociologique) ayant chacun de 125 à 500 fiches. Etant donné leur diversité, les renseignements souvent subjectifs qu'elles contenaient (notamment celles des deux derniers groupes), et le prix de revient élevé d'une exploitation mécanographique, il ne nous était pas possible de faire exploiter ces fiches par le Service Mécanographique du Secrétariat Permanent de la Conférence des Premiers Ministres de l'ancienne Afrique Equatoriale :

La partie la plus longue du travail s'avéra donc être le dépouillement manuel de ce millier de fiches auxquelles il faut ajouter l'étude des 120 plans de concession et de 180 plans de case.

Tous les calculs furent effectués à l'aide du matériel de l'Institut d'Etudes Centre-Africaines à BRAZZAVILLE qui disposait en outre de la plus grande partie de la documentation Statistique et Bibliographique.

Mais la plus grosse partie du temps entre la fin de l'enquête proprement dite et la diffusion du présent rapport fut en fait gaspillée en travail proprement matériel : dactylographie, dessin des graphiques et cartes, ronéotage du rapport, brochage etc...

III - VALEUR DE LA DOCUMENTATION

Si l'enquête du Service de la Statistique 22 est un peu ancienne elle est du moins, du point de vue démographique le seul travail sérieux sur BANGUI. Certes il s'agit là de l'étude d'un recensement qui n'a pas été effectué avec toute la rigueur nécessaire, mais le Service de Statistique a su en tirer un nombre intéressant de renseignements.

Si à cette étude on ne peut faire que le reproche contenu dans la définition de la Statistique donnée par un humoriste, pour qui celle-ci est "l'art de raisonner juste sur des chiffres faux", il est loin d'en être de même pour les autres études statistiques 8 10 15 : celles-ci ont été faites d'après

.../...

des enquêtes menées par des spécialistes au lieu d'être simplement l'exploitation d'un recensement d'une valeur plus ou moins douteuse.

Les statistiques sanitaires tirées des archives du Service de Santé n'ont pas de valeur statistique, en ce sens qu'il n'est pas possible de les reporter à l'ensemble de la population. En effet, dans l'état actuel de nos connaissances, nous ignorons encore le pourcentage d'habitants qui, pour un nombre important de maladies, préfèrent se faire soigner par le féticheur plutôt qu'au dispensaire. Si celui-ci reçoit la majorité des salariés (à cause des jours de congé donnés seulement sur certificat médical), il est certain qu'une grosse partie de leur famille et surtout des travailleurs à leur compte, ne se font pas soigner au dispensaire, du moins pour nombre de maladies, en particulier les cultivateurs qui, comme dans tous les pays du monde, restent très traditionnalistes. Aussi les taux devraient toujours être précisés par la mention : 0/0 des malades visités, dans l'ignorance où nous sommes si, pour telle ou telle maladie, on ne va pas de préférence (ou systématiquement) voir le féticheur.

Les statistiques de décès sont encore moins extrapolables : d'une part parce que ne sont déclarés (et enregistrés) que les décès à l'hôpital, soit une infime majorité, d'autre part parce que son ressort étant national, l'hôpital de BANGUI soigne (et voit mourir) des individus originaires, pour le moins, de toute la République Centrafricaine. Implicitement, les taux devront être, là aussi, complétés : % des décès observés à l'hôpital.

Le rapport du Service de Grandes Endémies est, statistiquement, beaucoup plus intéressant. En 1960 une visite systématique de la population de BANGUI qui leur a permis de toucher plus de 53.000 personnes, soit plus de 70 % de la population alors officiellement recensée, (55 à 60 % de la population réelle) nous permet d'avoir des pourcentages valables pour les maladies qui faisaient l'objet de leur enquête.

En ce qui concerne la Bibliographie nous avons vu qu'un certain nombre d'ouvrages n'avaient qu'une valeur historique.

Quoique ayant travaillé beaucoup plus récemment, le R.P. DENIS 67 ne semble pas avoir pu disposer de toute la documentation nécessaire à la rédaction d'un

ouvrage de cette importance. Cette réserve faite, l'ouvrage n'en reste pas moins une excellente étude sur les caractéristiques des villes d'Afrique centrale.

Le dernier né des ouvrages s'intéressant (entre autres) à BANGUI est celui que KALCK a consacré à la République Centrafricaine (1959) [14] .

Les ambitions sociologiques et économiques de KALCK lui font interpréter les documents et les faits d'une manière un peu particulière. Mais, si l'on conserve son esprit critique, la lecture de cet ouvrage largement documenté, est des plus intéressantes tant pour BANGUI en particulier que pour la République Centrafricaine en général. Noter aussi les très nombreuses erreurs typographiques (non signalées dans l'erratum).

Nous avons déjà longuement parlé de la faiblesse de l'effectif de notre échantillon ($\frac{1}{250}$) . Toutefois les comparaisons que nous avons pu faire avec la documentation existante, les innombrables heures passées à circuler dans les "villages" nous permettent néanmoins de dire que si les résultats obtenus ne traduisent peut-être pas la stricte vérité statistique ils en sont néanmoins un reflet si proche qu'en l'absence de documentation plus précise on peut les accepter comme tels.

La fiche "concession" très simple, étant donnée sa grande uniformité donne des résultats largement utilisables, que ce soit au point de vue de l'équipement ou de celui des relations avec l'extérieur. La précaution prise de demander aux enquêteurs d'établir les plans à l'échelle et d'y porter en même temps toutes les dimensions relevées a permis de corriger les erreurs.

La même observation peut être faite en ce qui concerne la fiche descriptive des cases. Une mention particulière doit être faite des résultats concernant les aspects sociologiques de la construction, assez peu étudiés en Afrique centrale.

Les questions de la première partie (Démographie) de la "Fiche individuelle" étant très voisines de celles posées par les fonctionnaires de l'administration, elles ont donné lieu à des réponses très valables. Il est évident que, comme dans toute enquête démographique en Afrique Noire la notion d'âge reste très floue,

L'erreur principale, commune à toutes les enquêtes en pays tropicaux étant, à notre avis, le vieillissement des femmes entre 10 et 20 ans, qui accentue sur la pyramide des recensements urbains, la concavité classique pour les femmes de ces âges.

La deuxième partie de la fiche, plus économique, a fait l'objet de peu de réactions de la part des interviewés. En effet, en ce qui concerne les cultures de cases elles sont visibles à tous et il ne pouvait venir à l'idée des habitants de s'opposer à leur dénombrement. L'impôt foncier n'existant pas encore sur la propriété traditionnelle, et le fait de posséder des cultures de brousse étant un signe de travail, aucune difficulté n'a non plus été rencontrée dans leur recensement. Toutefois, étant donné la distance parfois énorme à laquelle elles se trouvaient et le temps dont disposaient les enquêteurs, il n'a pas été, dans la majorité des cas, possible d'en évaluer la superficie.

Dans l'ensemble, les 3 premières fiches qui ne demandaient que des renseignements strictement matériels, ou fournis régulièrement à l'administration, n'ont rencontré que peu de réticences dans la population. Sur les quelque 125 "concessions" touchées nous n'avons, en fait, eu des difficultés que trois fois : chez un commerçant arabo-tchadien qui craignait que cette enquête sur la propriété fut un prélude à son expulsion, chez un chef de quartier qu'il nous fut impossible de trouver non ivre, quelle que fut l'heure matinale à laquelle nous nous présentions et chez un commis d'administration, qui ne voulut pas démordre de l'idée qu'une telle enquête ne pouvait être effectuée sans loi d'état avec tous ses corollaires...

La fiche "socio-économique" devait rencontrer de plus nombreuses difficultés. Contrairement à notre attente, et malgré les précautions prises il fut souvent très difficile (parfois impossible) de faire admettre aux interviewés que le gouvernement n'envisageait nullement de les expulser de leur parcelle pour les installer sur le lotissement SICA, que le questionnaire était seulement une enquête d'opinion. Ceci était dû en grande partie au fait que le Service de l'Urbanisme de BANGUI, s'étant rendu compte du désordre invraisemblable dans lequel, au cours des 10 ou 15 dernières années, avait grandi la ville, commençait à tracer

une voirie rationnelle et avait déjà procédé à des expulsions. Renseignements pris, celles-ci avaient été effectuées "contre une juste et préalable indemnité"; nous avons été étonnés de l'attachement éprouvé pour leur bout de terrain par ces citadins de fraîche date.

Ces difficultés ayant mis les interviewés dans un état d'esprit difficile, les réponses aux deuxième (Associations) et troisième (Relations ville-campagne) parties s'en trouvèrent affectées. En fait il fallut reprendre à deux fois cette partie de l'enquête pour arriver à des résultats valables.

Enfin, comme nous l'avons déjà signalé (In.II-2-b) l'enquête proprement économique menée trop rapidement (une véritable enquête économique doit durer au minimum un an avec contrôle continu) n'offre comme vraiment valable que les taux de la dot, le nombre de personnes vivant en commun, le taux des loyers et, pour les salariés, le revenu. Comme nous l'avions prévu, l'étude des dépenses ne fait pas ressortir la proportion exacte de chacune d'elles, mais l'impression que les enquêtés ont de l'importance relative de chacun des chapitres, ce qui est déjà un résultat, minime mais certain.

La dernière partie de l'enquête, pompeusement baptisée "psycho-sociologique" étant surtout basée sur des conversations entre enquêteur et interviewé ne pouvait être valable que par la valeur de l'interviewé. L'habitude de ce genre de travail de notre collaborateur Congolais, le choix très strict des enquêteurs centrafricains qui lui furent adjoints pour cette dernière enquête font que celle-ci nous donne le principal de notre documentation en ce qui concerne les réactions de la population en face des projets de la Société Immobilière.

Première Partie

CARACTERES ET STRUCTURES

I

CARACTERES GENERAUX

I - SITUATION

Comme toutes les capitales et surtout les capitales africaines BANGUI s'est progressivement formée par un afflux de population provenant de tout le pays et, à une moindre échelle, des pays environnants. Il nous paraît donc nécessaire de tracer un rapide tableau de la République Centrafricaine avant de passer aux caractéristiques mêmes de BANGUI.

a) - Ethnies et Langues en République Centrafricaine.

KALCK [14] nous parle de la "mosaïque qu'évoque la carte ethnique de l'Ou-bangui". En fait, cette mosaïque n'apparaît que dans le détail des tribus, notamment Banda qui ont été dispersés par les guerres des sultans. Si l'on s'en tient aux groupes ethniques, nous constatons que plus des 3/4 du territoire sont occupés par deux grands groupes : les Mandjia-Baya et les Banda qui représentent à eux seuls 70 % de la population du pays. Seules les franges Nord et Sud (à l'Ouest les Baya débordent sur le Cameroun et à l'Est les Banda sur le Soudan) nous présentent des avancées de populations dont les centres se trouvent dans les pays limitrophes soit, au Nord (d'Ouest en Est) :

- Groupe Mboum apparenté aux Moundang et autres populations du Logone,
- Groupe Sara du Sud-Ouest du Tchad,
- Groupe Rounga,
- Groupe Farragué,

.../...

Il est à remarquer que la limite des populations Tchadiennes ou Nilotiques "est aussi curieusement une limite géologique (alluvions tchadiennes et grès oubanguiens), climatique (isohyète de 1300 mm) et végétale (fin de la savane boisée)" (KALICK 14). Par contre la limite politique passe au NNW de cette même ligne à une distance de 50 à 200 km.

Au Sud-Est les Bantou franchissent la frontière Congo et Cameroun, par deux groupes :

- Le groupe Maka (tribu Mbimou) sur les routes Yakadouma-Nola et Batouri-Berbérati.

-- Le groupe Sanga déborde assez largement les limites de la Cuvette Congolaise jusqu'au voisinage du 4° parallèle Nord.

Au Sud proprement dit, le long de l'Oubangui-Mbomou nous trouvons deux autres groupes :

- Les Oubanguiens, gens du fleuve, pêcheurs et piroguiers sont établis de part et d'autre du cours d'eau qui sert à les désigner.

- Les Zandésisés de l'Est sont l'extrême avancée Nord d'un grand groupe dont le centre est surtout dans la République Fédérale du Congo et au Soudan.

Le groupe le plus important est celui des Mandjia-Baya qui comprend environ 425.000 âmes réparties en une trentaine de tribus. Les plus importantes sont :

Mandjia	: 80.000
Baya proprement dit	: 70.000
Baya Bogoto	: 45.000
Baya Kara	: 45.000
Banou	: 35.000
Souma	: 25.000 (intermédiaires avec les Sara)
Baya Bouli	: 25.000
Ali	: 15.000

etc...

Un peu moins important en nombre (350.000) le groupe Banda occupe une beaucoup plus grande superficie (tout le centre et l'Est du pays) et est morcelé en une multitude de tribus (une cinquantaine) parmi lesquelles nous devons citer :

Linda	: 50.000
Mbougou	: 50.000
Yacpa	: 45.000
Langba	: 30.000
Yanghéré	: 25.000
Langbassi	: 20.000
Banda-Banda	: 15.000
Dacpa	: 12.000
Togbo	: 12.000
Gbwendi	: 10.000

etc...

Le groupe Mboum (105.000) comprend surtout :

Karré	: 50.000
Pana	: 20.000
Tali	: 20.000
Gonghe	: 6.500
Mboum	: 5.500

etc...

Les Zandésisés (75.000) comprennent en fait 3 groupes.

Les Zandé proprement dits : 20.000

Les Nzakara (35.000) avec leur sous-tribu des Patri (8.000) qui ont pris une partie de la langue et des coutumes de leurs voisins.

Enfin une dizaine de tribus ne totalisant que quelque 12.000 habitants, sur la frontière du Soudan.

Les Oubanguiens (60.000) comprennent notamment :

Ngbaka	: 25.000
Yakoma	: 20.000 et leur sous-tribu Dendi (5.000)
Bangui (de Ouango)	: 3.500

etc...

.../...

Le groupe Sara et les populations apparentées, sur la frontière Nord, avec leur 40.000 âmes, comptent une dizaine de tribus dont :

Dagba	:	13.000
Kaba	:	8.000
Goula	:	4.000
Ngama	:	3.500

etc...

Au Sud-Ouest les Sanga (30.000) comprennent surtout :

Issongo	:	15.000 et leur sous-tribu Bodzanga	(4.000)
Kaka	:	7.000	

etc...

Les Maka (10.000) sont seulement représentés par les Mbimou (9.000).

Ne restent plus que des groupes infimes tels que :

Nilotiques	:	4.500 (surtout des Kara)
Originaires d'Afrique Occidentale	:	4.000
Arabisés	:	1.000
Divers	:	1.000

et une vingtaine de milliers au moins de Pygmées.

b) - Notions historiques

On ne sait que fort peu de choses sur l'histoire de la République Centrafricaine avant la pénétration européenne.

Les historiens Arabes qui nous ont laissé une importante documentation sur le Nord du Tchad n'en parlent que par un très vague oui-dire et en 1870 SCHWEINFURTH venant de l'Est n'a atteint que le pays Zandé. Il faut attendre les toutes dernières années du XIXe siècle, lors de la course au Nil et de la course au Tchad pour que l'on commence à mieux connaître le pays.

Quoi qu'il en soit, aucune des populations vivant en République Centrafricaine, fixée là où l'a trouvé la pénétration européenne n'est autochtone; sauf peut être les Pygmées qui, ont dû reculer au fur et à mesure que reculait la forêt

.../...

(laquelle à un moment donné dut occuper tout le bassin Oubangui-Sangha).

Les plus anciens habitants du pays, après les Pygmées, doivent être les "Oubanguiens" qui paraissent être installés depuis des temps immémoriaux sur les bords du fleuve qui sert à les désigner, de Dongou (Congo) à Ouango. Leur teint relativement clair et leurs traits parfois fins font que certains auteurs leur donnent une origine hamitique. Quoi qu'il en soit, il y a de longs siècles qu'ils ont le monopole du commerce et de la pêche sur les bords du fleuve.

Quelles étaient, à l'origine, les populations de l'intérieur du pays ? On n'en sait trop rien, Il est vraisemblable qu'elles étaient peu nombreuses et que les restes ont été assimilés par les envahisseurs qui (pour ce que nous pouvons en savoir) pendant tout le XIXe siècle, ont parcouru le pays pour se fixer là où les trouvèrent les missions de pacification française.

Dans les toutes premières années du siècle les troupes foubé, envahissent l'Adamaoua. Ce fut la cause du départ en masse vers le Sud-Est des tribus Baya qui y étaient installées. Presque toutes quittèrent ce qui est maintenant le Cameroun. Certains groupes fuirent jusque de l'autre côté de l'Oubangui, certains s'arrêtèrent en cours de route, certains rebroussèrent même chemin. Ce fut le cas notamment d'une grosse partie des tribus qui avaient franchi l'Oubangui et repassèrent sur la rive droite à une soixantaine de kilomètres en amont de Bangui : Les Mandjia qui franchirent la dorsale Adamaoua-Nil par l'ensellement de Fort-Sibut-Fort-Crampel pour venir s'installer notamment aux alentours de ce dernier poste, les Baka-Mandjia qui inclinèrent vers l'Ouest et les Ali qui s'en allèrent plus à l'Ouest encore. Ce n'est que plus tard que les Bofi franchirent l'Oubangui à son confluent avec la Lobaye, rivière qu'ils remontèrent ensuite jusque vers Boda.

Au début du siècle dernier les Banda étaient installés dans le Bassin de la Haute-Kotto et surtout sur le versant Nilotique de la ligne de partage des eaux Atlantique-Méditerranée (Dar Banda, Bahr el Ghazal). La poussée des Ouaddaïens et des habitants du Dar Fur, mais surtout les razzias des chasseurs d'esclaves arabes et des sultanats les chassèrent vers l'Ouest en les éparpillant quand ils n'exterminaient pas complètement certaines tribus.

C'est ainsi qu'on peut estimer une ligne de migration suivant la ligne des crêtes depuis les sources de la Kotto jusqu'aux abords de l'Adamaoua avec un rameau se séparant de la branche principale entre la Ouaka et le Bamingui pour se diriger vers le Sud-Est jusque vers Nola et Yokadouma.

Les plus occidentaux de ces Banda sont les Yanghere souvent mêlés par petits groupes aux Baya dont ils ont pris souvent la langue et une partie des coutumes quant ils ^{ne} se "Pygméisent" pas.

Une autre ligne plus ou moins parallèle semble partir des sources du Chinko et du Mbari pour venir se répandre dans les plaines de Bambari à Fort-Sibut.

Enfin les Mbougou et les Yacpa furent chassés de la région de Rafaï vers celle de Kambé-Kouango par les sultans Nzakara.

Selon SCHWEINFURTH la poussée des Zandé-Nzakara est relativement récente : c'est vers le milieu du siècle dernier, au moment de leur plus grande puissance militaire qu'ils seraient montés de la région de grands-lacs. Certains groupes Nzakara se séparèrent de leurs parents pour se diriger vers le Nord et le Nord-Est : les Patri dans la moyenne et la basse vallée de la Kotto ; les Sabanga, à la fois au Nord d'Ippy-Bria et dans la région de Fort-de-Possel.

Les Bantous, par contre sont arrivés du Sud ou du Sud-Est, fuyant eux aussi les négriers arabes : les Issongo d'abord qui remontèrent l'Oubangui puis la Lobaye jusqu'à ce qu'ils atteignent les Ali et les Bofi déjà installés à la limite de la grande forêt. De même les Pandé suivirent la Lobaye et son affluent la Mbaéré jusqu'à leur rencontre avec les Baya Bokoto et les Yanghere. C'est par la Sangha qu'arrivèrent les Mbimou. Au confluent de la Kadéi et de la Mambéré à l'endroit où se trouve maintenant Carnot ils bifurquèrent sur la piste de Yokadouma au Cameroun. Les Kaka semblent avoir suivi le même chemin, mais avoir réussi à remonter la Mambéré jusqu'aux approches de Berbérati où les migrations Yanghere d'une part, Baya (Bianda et Bouli) d'autre part les firent bifurquer vers l'Ouest.

Toutes ces migrations qui sont à peu près les seules notions que nous ayons sur l'histoire de ce pays, sans que pour autant nous puissions leur fixer une

date précise, ne sont en fait que des déplacements normaux de population dus à l'erratisme inné des populations ou des reculs en masse devant les razzias des sultans esclavagistes. Mais si, au cours du dernier quart du XIXe siècle, la France n'était intervenue en fixant les populations à la place où elles étaient au moment où commençait la pacification, l'histoire de la République Centrafricaine risquait d'être changée radicalement : Les musulmans (Foulbé à l'ouest, Arabes au Nord et l'Est), non contents de razzier systématiquement un pays déjà à demi soumis (des noyaux islamisés étaient installés à tous les noeuds importants), s'apprêtaient à soumettre l'ensemble du pays. Par ailleurs, pour échapper à Rabah, les sultans zandé avaient accepté la suzeraineté du Khédive d'Egypte.

On peut donc dire que la fondation de Bangui le 26 Juin 1889 par Michel DOLISIE, en préparant la pacification, en empêchant son assujettissement par les sultans musulmans a été le premier pas de la République Centrafricaine.

c) - B A N G U I

VEISTROFFER, envoyé par Albert DOLISIE remonter le fleuve le plus haut possible pendant les basses eaux pour reconnaître la limite de la navigabilité des vapeurs dans l'intention de créer un poste à cet endroit, nous décrit ainsi son arrivée dans le site de ce qui allait être BANGUI [27] :

"Le neuvième jour [après son départ de Modzaka - 1° 49'], je fus arrêté par un grand rapide, qui me parut impraticable même aux vapeurs.

"C'est au delà de la rivière Mpoko que je trouvai enfin l'endroit voulu : à un brusque détour du fleuve, au centre d'un cirque de collines, auprès d'un chaos de rochers du milieu desquels la rivière surgissait en mugissant; en plein courant, une île jetait sa note verdoyante et entre elle et notre rive s'allongeait un long banc de sable blanc. Nous étions chez les Mbouzerous [Banziri ?] , guère plus séduisants et tout aussi anthropophages que leurs voisins [Bondjo selon VEISTROFFER, en fait Mondjombo] .

"Je marquai l'emplacement en y plantant un mât de pavillon surmonté du drapeau Français et je donnais le signal du retour, avec le ferme espoir d'y revenir bientôt".

.../...

En fait c'est Michel DOLISIE (le frère du compagnon de BRAZZA) qui devait, à la grande déception de VEISTROFFER, le 26 Juin ¹⁸⁸⁹ ouvrir le poste de BANGUI "par 4° 15' de latitude Nord à 6 kilomètres environ en aval du premier rapide" (En fait le point situé à 6 km en aval des rapides où semblent s'être installés les premiers explorateurs - à la hauteur des bassins de la T.C.O.T. - est à environ 4° 20' de latitude Nord et les entrepôts C.G.T.A., qui peuvent être considérés comme le centre-ville actuel sur le fleuve, à 4° 21' de latitude Nord et 18° 35' de longitude Est). Il ne devait d'ailleurs y rester que quelques semaines avec 9 laptots, 4 travailleurs et 8 auxiliaires, et était remplacé dès Septembre par M. MUSY.

"Le contact a été pris dès l'arrivée aux rapides. Un chef en amont des rapides est venu pratiquer l'échange du sang avec Michel DOLISIE. La cérémonie s'est faite au nouveau poste. Une lance et un fusil ont été enterrés, la crosse et le bois de la lance hors de terre, pour témoigner des liens d'amitié contractés". Dans cette même lettre à "Monsieur le Lieutenant Gouverneur, Commissaire Général p.i." (Charles de CHAVANNES), Albert DOLISIE précise "qu'il a été impossible d'obtenir avec certitude des indigènes faute d'interprète" les noms de la terre, et que, en conséquence, il a été donné "au nouveau poste le nom de BANGUI qui, en langue Bobangui signifie «les Rapides»".

Depuis, comme toutes les villes coloniales, BANGUI a cru lentement jusqu'au boom qui a suivi la deuxième guerre mondiale. Selon KALCK 14, une première arrivée en masse à BANGUI eut lieu au début du siècle : villages entiers de Banda fuyant pour échapper à l'obligation de la récolte du caoutchouc. C'est le même motif qui fait encore, de 1914 à 1918 accourir de nombreux Baya et Banda. Après cette même première guerre mondiale le recrutement en masse par les Travaux Publics de manoeuvres Mandjia devait donner un nouvel essor à la ville. C'est à BANGUI encore que devaient venir se réfugier de nombreux Baya après la fameuse révolte de 1931. La suppression des laissez-passer en 1946 devait permettre une émigration plus massive; mais elle correspondait à une évolution normale et il n'est pas défendu de penser que, même sans cette libéralisation des déplacements, l'exode rural se serait néanmoins accru. D'ailleurs cette augmentation de l'exode rural en 1946 est très nettement inférieure à celle qui a marqué, en 1950 la

période d'euphorie économique accompagnant la généralisation du FIDES et surtout à celle qui a suivi l'indépendance. Nous essaierons de calculer (voir 2-b) le nombre de ces immigrants à partir de 1920.

Il ne nous reste plus qu'à décrire le site actuel de BANGUI. On ne saurait mieux le faire que Jean DRESCH [7] :

"Le site de BANGUI est magnifique : l'Oubangui s'échappe du pays des collines et va, en s'infléchissant vers le Sud, pénétrer à la fois dans la grande plaine et dans la grande forêt. Sur la rive droite une haute croupe allongée Nord-Sud s'avance dans le fleuve où ses roches dures provoquent des rapides. Elle est couverte d'une forêt dense. La plaine l'entoure de tous les côtés, immense et marécageuse à l'Ouest, limitée par une ligne de collines vers l'amont. Les limites administratives de la ville englobent collines et plaine, une surface immense où BANGUI se cherche curieusement.

"BANGUI est une ville assez extraordinaire qui répond mal aux définitions traditionnelles d'une ville. Les urbanistes prévoient qu'elle occupera la colline. L'on devine en effet le parti qu'ils en pourraient tirer pour l'aménagement de quartiers résidentiels. Mais elle n'est encore occupée que par des singes et par des panthères qui parfois se hasardent dans les rues de la ville. La ville de BANGUI vit dans l'avenir qui, du reste, paraît assuré.

"La répartition des indigènes n'est pas moins curieuse et incertaine. La population de noirs est déjà imposante, puisqu'on en dénombrait plus de 25.000 à la fin de 1945. Mais BANGUI ne compte pas de gros villages groupés. Seize agglomérations, souvent désignées par le nom du chef de canton ou de quartier, se dispersent dans le périmètre urbain. Certaines ne sont souvent que de vrais villages de ruraux intégrés dans la ville. Aucune n'est complètement coupée de la vie rurale. Les femmes au moins ont des plantations un peu partout dans la plaine et sur les flancs des collines. Les noirs peuvent donc se procurer, à l'intérieur même de la ville, une partie du manioc, du maïs, des arachides nécessaires à leurs besoins. Ce qui n'empêche que, là comme ailleurs, le ravitaillement est difficile à assurer.

"Curieuse ville, en somme, semi-rurale encore, puisqu'elle contient non seulement des planteurs blancs, mais aussi et surtout des agriculteurs noirs qui

ne sont pas « détribalisés » . Réserve de main-d'oeuvre pour la ville future".

Que dire de plus, sinon que "le site de BANGUI" est toujours aussi "magnifique", que les quartiers résidentiels se sont effectivement étendus sur la colline et que, si la population a largement triplé depuis 1947, elle ne s'est pas pour autant coupée de la vie rurale puisque 39 % de la population conserve encore des cultures en brousse et 35 % des cultures de case ce qui fait que 56 % de la population cultive peu ou prou et que 14 % des adultes ont déclaré comme profession "cultivateur" ou "cultivatrice" (sensiblement le même nombre de chaque).

2 - FORMATION DE LA VILLE

a) - Origine des immigrants

Comme dans toutes les villes africaines d'origine et surtout de développement récents, la majorité de la population est née à l'extérieur de la ville :

Dans les études que nous avons menées au Congo [24] nous trouvons successivement 93 % (Poto-Poto), 64 % (Bacongo), 86 % (Dolisie) d'individus nés dans les régions rurales, donc immigrés (1950). Ce pourcentage tombe à 74 % en 1955 à Poto-Poto et il est vraisemblable que le proche recensement le verra encore diminuer : les hommes s'installent, au bout de quelque temps font venir une fiancée, fondent une famille. Ainsi en 1955 [22] nous avons 85 % des habitants de BANGUI nés en dehors de la ville. Notre sondage n'en donne déjà plus que 67 % malgré la forte immigration de ces dernières années.

L'effectif de notre échantillon est trop faible pour que nous tentions d'établir, comme pour BRAZZAVILLE, la carte de la "tache d'huile" [24] , des zones où l'exode rural (au moins vers BANGUI) est le plus dense; mais nous pouvons néanmoins donner les grandes lignes des régions d'origine de la population.

Dans ces Départements un certain nombre de sous-préfectures envoient une proportion importante de leurs habitants dans la capitale.

Des tableaux 1 et 2 nous pouvons conclure que, parmi les zones qui fournissent le plus d'habitants à BANGUI, vient en tête la Préfecture du Kémo-Gribingui.

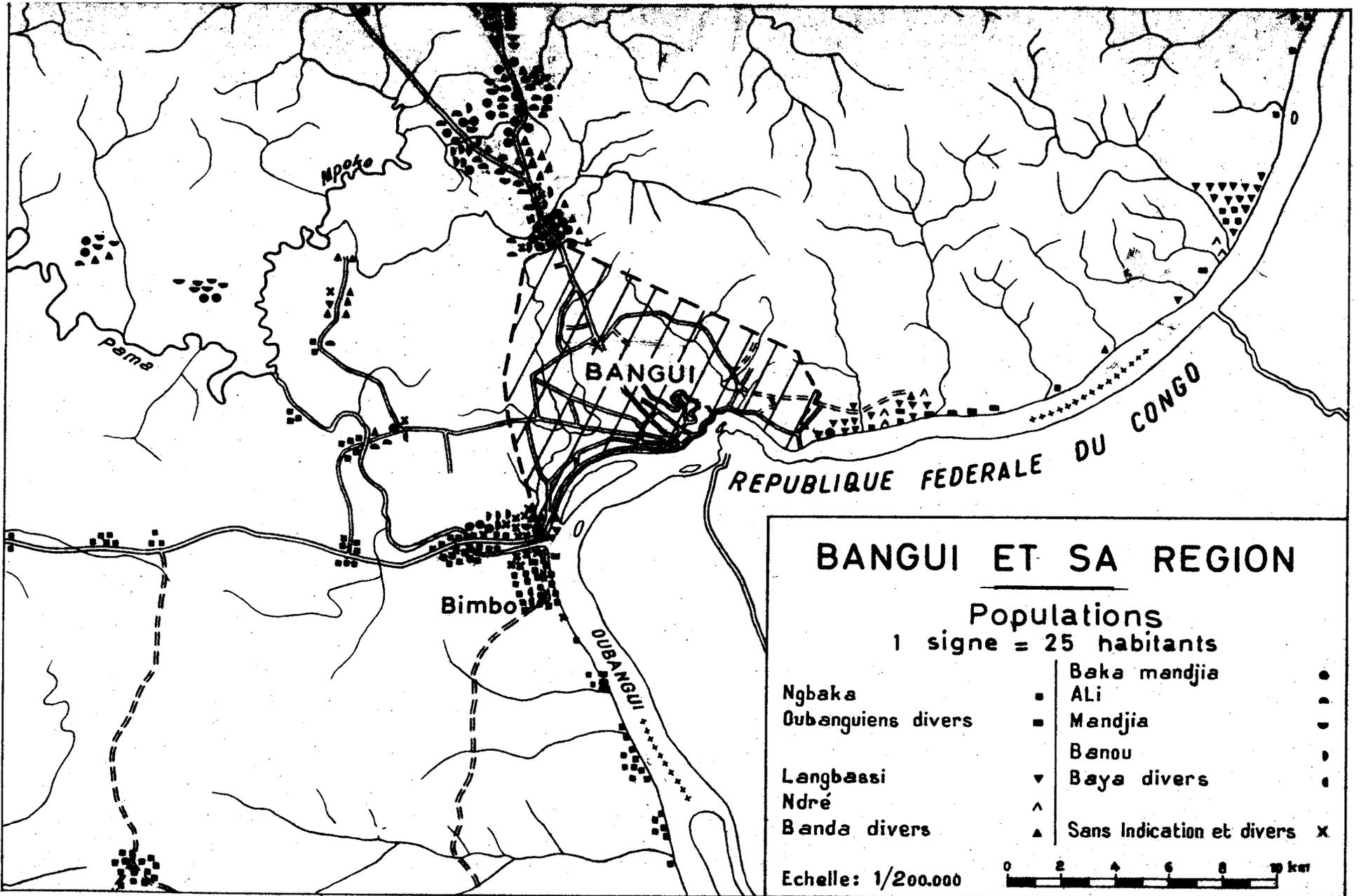


TABLEAU N°1

Répartition de la population recensée par origines

Préfectures ou pays d'origine	Pour 1000 du pays d'origine	Pour 1000 de la ville	Pour 1000 des immigrés
Ombella-Mpoko	166	109	163
Kémo-Gribingui	149	141	210
Lobaye	100	81	121
Ouaka	73	107	160
Ouham	41	66	98
Basse-Kotto	28	34	51
Haute-Kotto	26	6	9
Ouham-Pende	20	30	45
Haute-Sangha	19	19	28
Mbomou	16	13	19
Bouar-Baboua	1	2	3
District autonomes	/	2	3
Tchad	-	28	42
Etrangers divers	-	32	48
Nés à Bangui	330	330	-
Totaux	-	1000	1000

TABLEAU N°2

Principales sous-préfectures d'origine
de la population

Sous-Préfecture d'origine	Pour 1000 de la Sous-Préfecture	Pour 1000 de la ville	Pour 1000 des immigrés
Fort-Sibut	202	58	87
Bossangoa	65	58	87
Mbaïki	125	56	84
Damara	562	51	76
Fort-Crampel	107	49	73
Bambari	67	39	58
Bimbo	241	36	54
Dékoa	169	34	51
Grimari	158	34	51
Boda	85	26	39
Mobaye	65	26	39
Bossembélé	52	21	31
Totaux	-	488	730

Située sur l'ancienne voie de pénétration vers le Tchad de Fort-de-Possel à Fort-Archambault encore suivie d'ailleurs par une des grandes routes internationales BANGUI FORT-LAMY, cette Préfecture fournit 14 % de la population de la ville (21 % des immigrés), ce qui ne représente pas moins de 15 % de sa population actuelle. Mais dans cette Préfecture, c'est la Sous-Préfecture de Fort-Sibut, placée au carrefour de la grande route Nord-Sud et de la route Est-Ouest qui envoie le plus gros contingent : près de 6 % de la population de la ville, plus de 20 % de sa population actuelle.

Nous verrons en étudiant les motifs (subjectifs) de l'exode rural que, jamais, les interviewés ne donnent comme motif la facilité du déplacement donnée par un trafic intense; il n'en reste pas moins que sur les 12 principales sous-préfectures alimentant l'émigration, 8 sont sur des grands axes routiers, une neuvième, Mobaye étant, elle sur l'axe fluvial.

Pour les 3 dernières, nous avons affaire à un cas légèrement différent : Dama-ra, quoique ne fournissant que 5 % de la population de la ville, a quand même à BANGUI des ressortissants représentant 56 % de sa population actuelle, Bimbo avec 4 et 24 %, Mbaïki avec 9 et 20 % et, à une moindre échelle Boda avec 4 et 8,5 % sont les sous-préfectures les plus proches de la capitale, l'appel de la ville y est beaucoup plus fort et s'accroît sans arrêt. En effet si nous comparons ces pourcentages à ceux que l'on pouvait obtenir à partir du recensement de 1955 [22] (le Service de la Statistique n'a exploité que partiellement les districts d'origine), nous arrivons à des résultats assez différents.

En effet si la population de BANGUI a augmenté de quelque 20 % depuis 1955, nous constatons que les proportions respectives des immigrés des différentes préfectures ou sous-préfectures n'ont pas varié dans le même sens.

Nous constatons par exemple que les originaires de la Ouaka, la région de Bambari, le pays Banda par excellence qui en 1955 formaient 7 % de l'agglomération (10 % des immigrés) comptent maintenant pour 11 % (16 % des immigrés), portant ainsi l'émigration de moins de 4 % à plus de 7 % de la population du département. Si l'augmentation du nombre des originaires du Kémo-Gribingui n'est pas

Fig. 2 Répartition de la population par préfecture ou pays d'origine

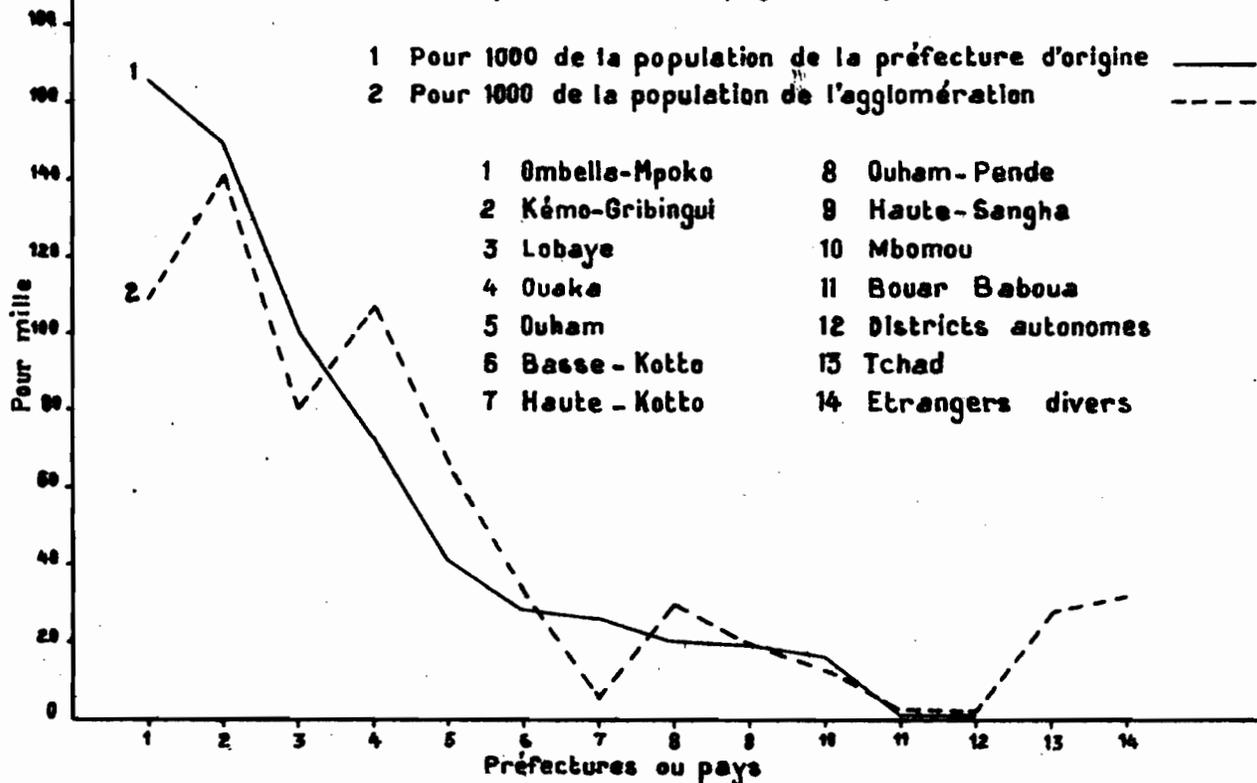


Fig. 3

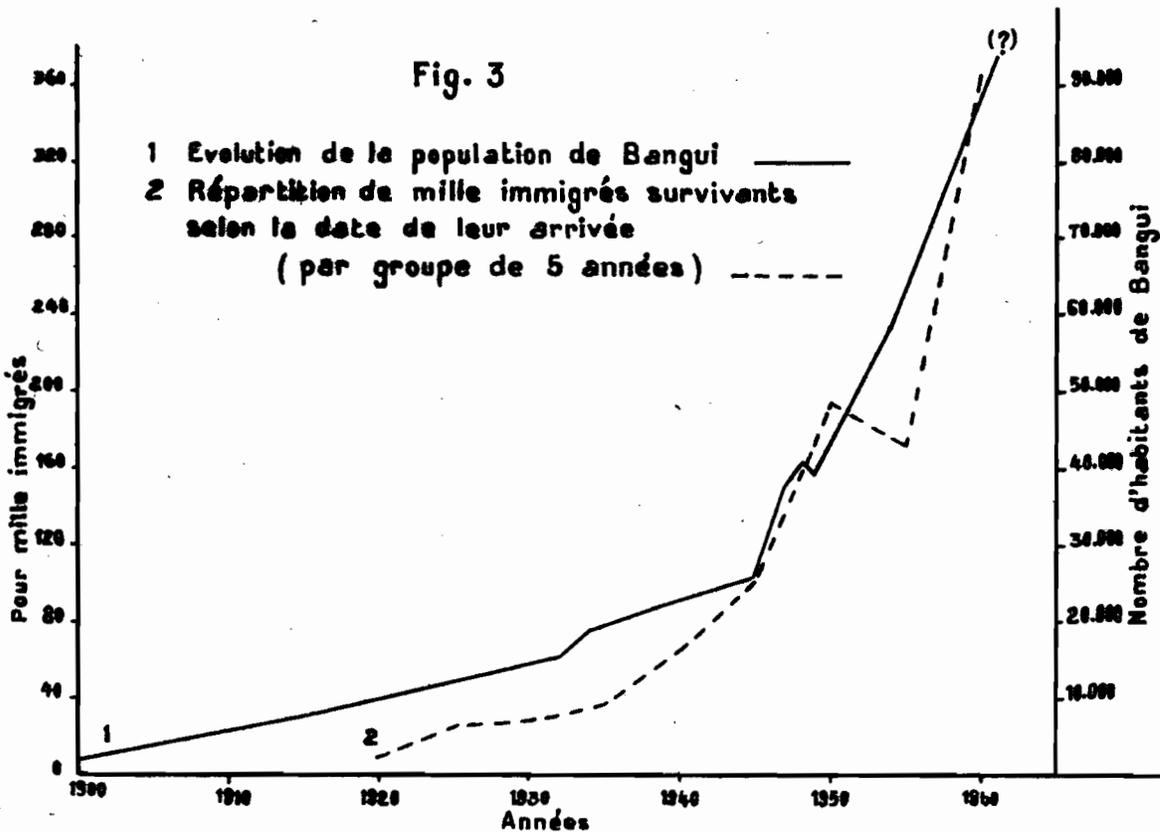


TABLEAU N°3

Comparaison des origines des immigrants en 1955 et en 1961

: Préfectures : Sous-Préfecture : d'origine	: Pour 1000		: Pour 1000		: Pour 1000	
	: de la	: Préfecture	: de	: l'agglomération	: des	: immigrants
	: ou de la	: Sous-Préfecture			: dans la ville	
	: 1955	: 1961	: 1955	: 1961	: 1955	: 1961
: Bimbo	: 178	: 241	: 35	: 36	: 50	: 54
: Damara	: 557	: 562	: 66	: 51	: 95	: 76
: Bossembele	: 88	: 52	: 47	: 21	: 67	: 31
: Ouham	: 44	: 41	: 93	: 66	: 133	: 98
: Kemo	: 108	: 149	: 132	: 141	: 189	: 210
: Ouaka	: 38	: 73	: 72	: 107	: 103	: 160
: Totaux	: -	: -	: 445	: 422	: 637	: 629

aussi impressionnante (de 13 à 14 % de l'agglomération, de 19 à 21 % des immigrants) que pour la Ouaka, cela est dû surtout au fait que la Préfecture du Kémo-Gribingui n'a guère que 88.000 habitants contre 138.000 pour la Ouaka. Quelle que soit l'importance des motifs qui poussent les ruraux à émigrer vers la ville, il est une limite que l'exode ne peut dépasser. Il n'en reste pas moins que les originaires de cette dernière Préfecture représentent maintenant à BANGUI 15 % de la population du département contre 11 %, six ans auparavant.

L'Ouham est la Préfecture la plus importante de la R.C.A., mais l'émigration n'y a pas progressé au même rythme que l'expansion de BANGUI, ni même à celui de la Préfecture puisque les originaires de l'Ouham vivant à BANGUI qui, en 1955 représentaient 4,4 % de la population du département, n'en représentent plus maintenant que 4,1 %, soit 2 % de l'agglomération, contre 5 %. L'émigration de Bossembélé, qui est limitrophe de l'Ouham, présente des caractéristiques analogues. Cela dû sans doute à un début de développement économique de la Préfecture de l'Ouham (et de celle de Bouar-Baboua), mais surtout au fait que Bossangoa

(Chef lieu de l'Ouham) et Bouar sont en train, à leur tour, de devenir des "métropoles" et enfin que ces régions sont beaucoup plus près du Tchad et de la riche vallée du Logone (150 km) que de BANGUI (300 km).

Le nombre des émigrés de Bimbo se maintient proportionnellement (3,6 contre 3,5 %), celui des originaires de Damara est en régression (5,1 contre 6,6 %). Nous avons affaire à de petits districts (respectivement 14.000 et 8.500 habitants) et le nombre d'émigrés possible atteint un maximum, surtout à Damara : 56 % et en approche à Bimbo (24 %). C'est la raison pour laquelle si le nombre d'émigrés de Bimbo a augmenté de 26 % soit en fait plus que ne s'est accrue la ville, l'accroissement de l'immigration en provenance de Damara n'a été que de 1 % .

En conclusion, comme toutes les villes africaines, BANGUI est formé en grande partie (67 %) d'immigrés plus ou moins récents. De ceux-ci 91 % sont actuellement originaires de la République Centrafricaine, nombre en très légère progression sur celui de 1955 (90,5 %), dû vraisemblablement au retour dans leur pays d'origine d'un certain nombre de fonctionnaires étrangers.

De ces immigrés centrafricains 84 % sont originaires de 13 districts, soit voisins immédiats de BANGUI, soit placés sur les grands axes routiers ou fluviaux qui convergent directement vers BANGUI et qui, pourtant, ne renferment que 43 % de la population du pays.

b) - Date d'arrivée à BANGUI

La question de la date d'arrivée à BANGUI a une assez grande importance en ce sens qu'elle permet de repérer les phénomènes qui sont à l'origine de l'exode rural et de prévoir une recrudescence ou une diminution de ce même exode, donc un accroissement ou un ralentissement du développement de la ville.

Nous avons déjà, en donnant un bref aperçu de l'histoire de BANGUI, noté quelques faits qui avaient poussé les habitants des campagnes à fuir vers les villes : Travail forcé en brousse ou important marché du travail en ville. Toutefois les événements du premier quart du siècle sont trop lointains, ont porté sur un trop petit nombre de personnes pour qu'ils puissent être sensibles sur le graphique représentant l'importance de l'immigration suivant les années. Aussi avons nous, jusque vers 1940 une courbe croissant régulièrement, chaque groupe de 5 ans

étant de 30 à 40 % supérieur au précédent. Mais dès 1940, lorsque reprend la cueillette forcée du caoutchouc, se développe le marché du travail à BANGUI (construction du port) nous arrivons à un lot d'immigrants de 75 % supérieur à celui de la période quinquennale précédente. L'élan est donné, l'émigration continue mais étant donné cet afflux du début de la guerre, l'augmentation en 1945 n'est plus que de 56 %, 1946 : suppression des laissez-passer. Le temps que la nouvelle se répande en brousse, et dès 1947 le nombre des immigrants augmente et cette seule année 1947 voit arriver un nombre d'immigrants double de celui de la moyenne des autres années de la période quinquennale précédente. Et cet élan continue ; la période 1948-1952 atteint un chiffre record : près de 100 % de plus que les 5 années précédentes, sans doute 18 à 20.000 immigrants, compte non tenu de ceux qui, déçus, ont repris le chemin du village. Nous avons là les conséquences de la suppression des laissez-passer mais aussi celles du boom économique qu'a connu l'A.E.F. en 1950-1952. Il semblerait que dans cet important contingent d'immigrés la proportion des femmes soit élevée : près de 60 % de l'ensemble, épouses et fiancées de ceux qui au cours de la décennie précédente étaient venus chercher du travail, avaient fui les aléas de la brousse. L'importance du marché du travail assurant une situation à presque tout le monde, on fait venir le reste de la famille.

En fait d'ailleurs la proportion de femmes dans la population totale de la ville augmente régulièrement :

	1945	1950	1955	1958	1960
Tous âges	780	790	855	875	975
Plus de 15 ans	-	720	834	846	903

Les possibilités de dépeuplement rural n'étant pas infinies, les conséquences de ce brusque afflux de population devait se ressentir sur la période suivante (1953-1957), où le nombre d'immigrants est de quelque 10 à 15 % inférieur. C'est aussi la période où l'économie aéfiennne vacille et se cherche.

1958 : Année de l'indépendance : dans toute l'Afrique Noire c'est un afflux sans précédent vers les villes, vers les capitales où doit se trouver la source du Bonheur définitif; de 1958 à Avril 1961 (3 ans 4 mois) l'immigration à BANGUI

est supérieure de 40 % à celle des cinq années précédentes, de 25 % à celle des années fastes 1948-1952 (30 à 35 % certainement si l'on tient compte des décès et des retours au village) et ceci en moins de 3 ans et 1/2. Si l'on corrige les chiffres pour les ramener à des durées comparables, nous arrivons même à accroissement de 100 et 90 %.

Et il ne semble pas que, pour le moment du moins, ces immigrations soient en voie de diminuer, puisque les arrivants à BANGUI au cours des quatre premiers mois de 1961 représentent 6 % du total des immigrés, ceux des années 1958, 1959 et 1960 en représentant respectivement 5 %, 9 %, et 7 %.

TABLEAU N° 4

Nombre d'immigrés de chaque groupe de cinq années d'arrivée pour mille de chaque sexe et au total

Années d'arrivée	Pour 1000 immigrés à BANGUI		
	Hommes	Femmes	Ensemble
avant 1922	16	-	9
1923 - 1927	38	12	26
1928 - 1932	27	30	28
1933 - 1937	38	36	37
1938 - 1942	54	77	65
1943 - 1947	113	89	102
1948 - 1952	157	238	195
1953 - 1957	162	185	173
1958 - 4/1961 (1)	395	333	365
Totaux	1000	1000	1000

(1) Chiffres corrigés : ramenés à une durée comparable

Du nombre d'immigrés survivants peut-on tirer le nombre réel de gens qui sont venus aux époques considérées ? Un calcul relativement précis est difficile pour plusieurs raisons :

1°) - Nombreux sont ceux qui viennent et déçus, ou bien, après fortune faite, retournent au village;

2°) - Les taux de mortalité qui sont actuellement d'environ 20 ‰ dans les centres urbains ont certainement dû diminuer avec le développement social.

Aussi les chiffres que nous pouvons obtenir seront-ils très inférieurs à la réalité et d'autant plus inférieurs que nous remonterons dans le temps puisque nous aurons de plus en plus de vieillards, qui sont les premiers à ressentir la nostalgie du "codro" (village en Banda) et qu'ils ont vécu à une époque où les moyens sanitaires étaient plus rudimentaires.

Si donc nous ne tenons compte que des personnes qui sont restées et si nous admettons que le taux de mortalité soit resté uniforme nous pouvons estimer que ces immigrants sont venus à BANGUI au moins selon le rythme ci-après

TABLEAU N° 5

Nombre théorique d'immigrants à BANGUI de 1918 à 1961

Années d'immigration	Nombre d'immigrants
1918 - 1922	1.500
1923 - 1927	4.000
1928 - 1932	4.000
1933 - 1937	4.500
1938 - 1942	9.000
1943 - 1947	10.000
1948 - 1952	18.000
1953 - 1957	14.000
1958 - 4/1961	18.000
Total	84.000

c) - Causes de l'exode rural

Nous avons déjà vu un certain nombre de causes de l'exode rural : troubles en brousse, travail forcé ou à l'opposé développement du marché du travail à BANGUI, puis facilités accordées à l'émigration : proximité de la ville ou installation antérieure sur les grands axes routiers.

C'est ce que nous pouvons appeler des causes objectives : c'est nous qui les déduisons. Par contre l'enquête auprès des immigrants fait ressortir des motifs tout à fait différents

TABLEAU N° 6

Nombre d'immigrés de chaque sexe et au total pour chaque motif d'émigration

Motif avoué de l'exode rural	Pour 1000 immigrés hommes	Pour 1000 immigrés femmes	Pour 1000 immigrés ensemble
Ont suivi leurs parents	339	333	336
Ont suivi leur époux	-	560	264
Venus chercher du travail	393	-	208
Affectés par leur employeur	149	-	79
Venus exercer leur profession	18	40	28
Venus continuer leurs études	29	7	19
Venus à la mort de leur tuteur	18	13	16
Venus s'installer	24	7	16
Venus s'engager dans l'armée	24	-	13
Venus rendre visite	-	20	9
Venus diffuser la religion Musulmane	6	-	3
Divers et sans indication	-	20	9
Totaux	1000	1000	1000

A quel âge ces immigrants arrivent-ils à BANGUI ? L'importance des trois premiers motifs nous donne déjà une indication. Un grand nombre doit être venu très jeune puisqu'ils ont suivi leurs parents. Un nombre non moins important d'hommes et de femmes ont dû arriver à la fin de l'adolescence ou au début de l'âge mûr, puisque les premiers sont venus chercher du travail et les autres ont suivi leur époux. C'est ce qui apparaît dans le tableau des âges à l'arrivée.

Fig. 4 Répartition de mille immigrés de chaque sexe selon le motif de leur venue à Bangui

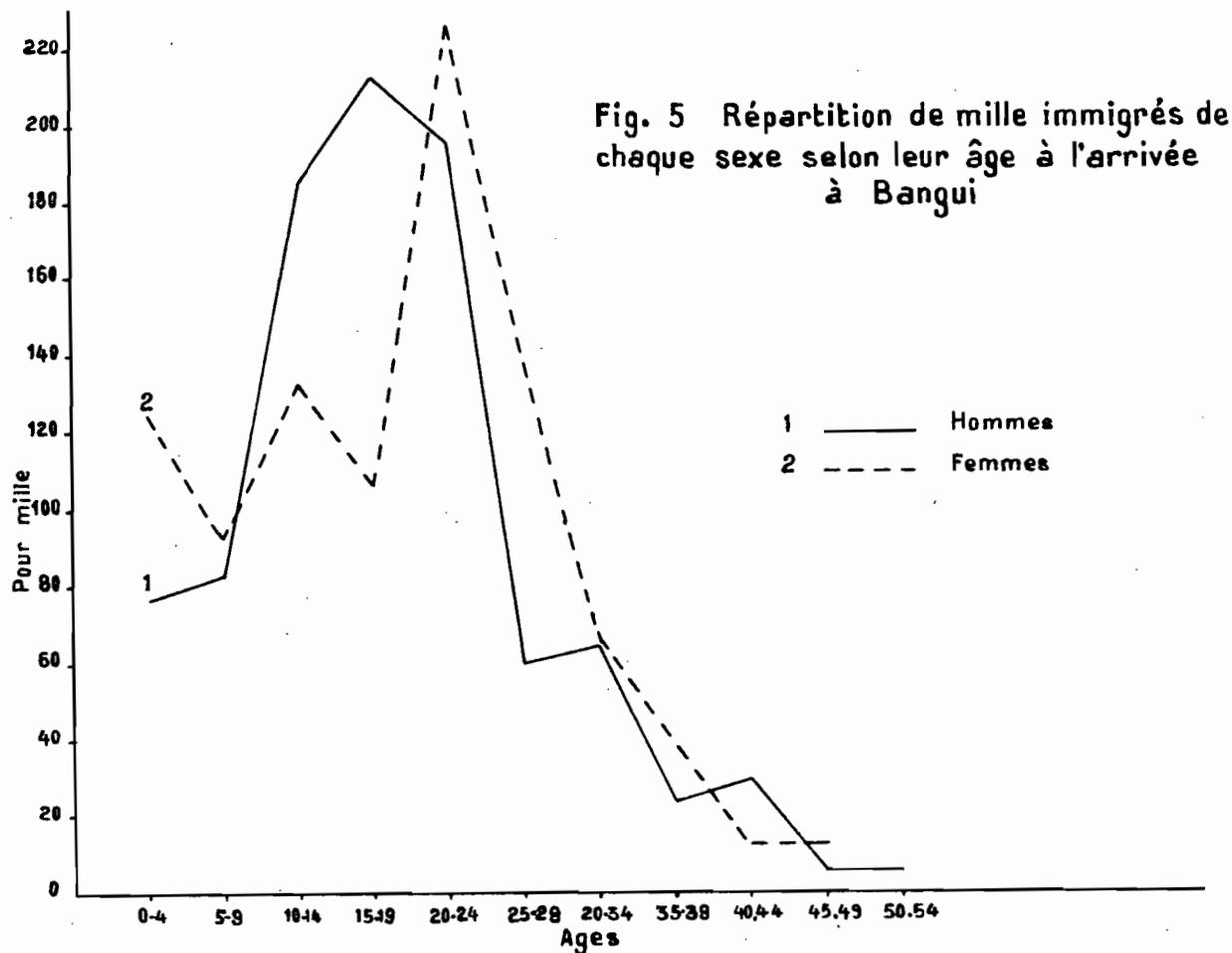
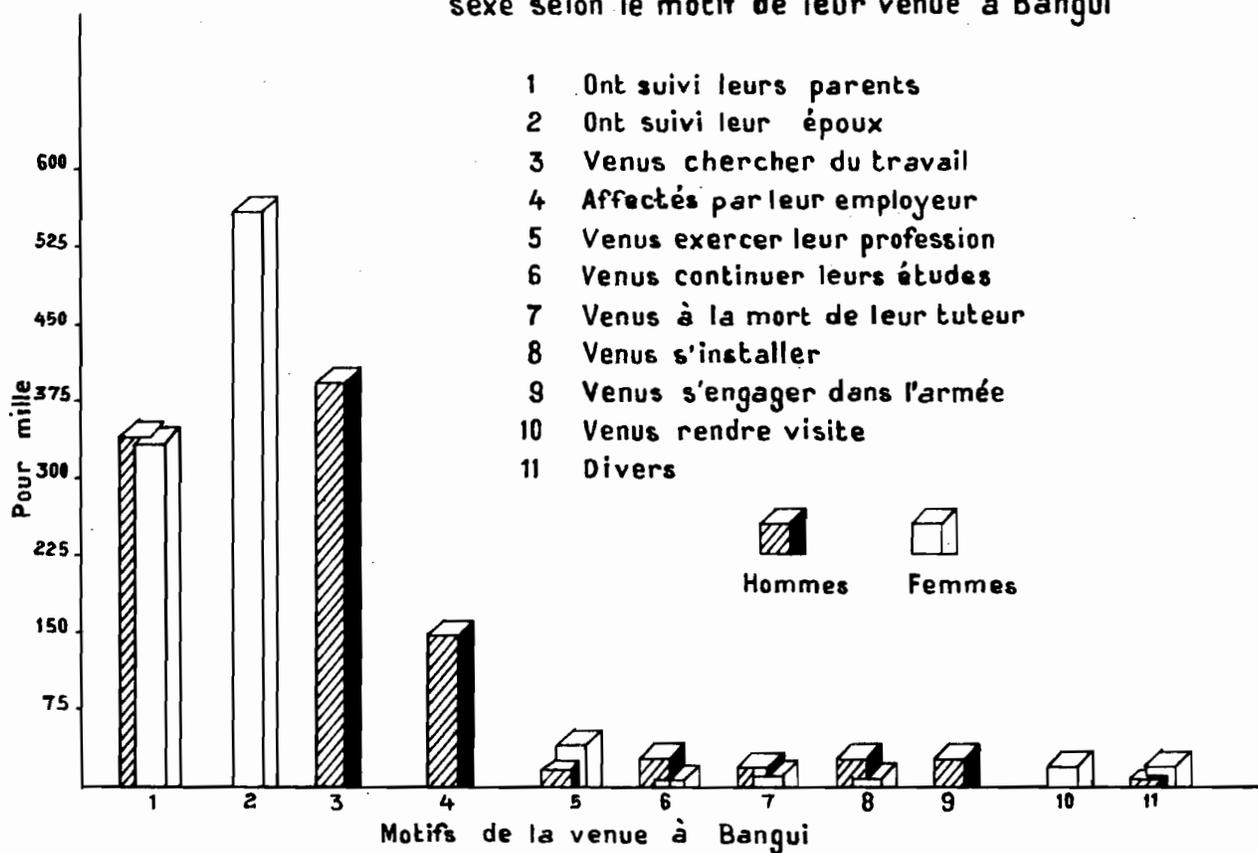


TABLEAU N° 7

Nombre d'immigrés de chaque âge à l'arrivée pour 1000 de chaque sexe et au total

Age à l'arrivée à Bangui	Pour mille immigrants hommes	Pour mille immigrants femmes	Pour mille immigrants ensemble
0 - 4 ans	77	127	101
5 - 9 -	83	93	88
10 - 14 -	185	133	160
15 - 19 -	214	107	160
20 - 24 -	196	227	211
25 - 29 -	60	140	98
30 - 34 -	65	67	66
35 - 39 -	24	40	35
40 - 44 -	30	13	22
45 - 49 -	6	13	9
50 - 54 -	6	-	3
S.I.	54	40	47
Totaux	1000	1000	1000

Nous pouvons ainsi constater (fig. 5) qu'un nombre comparable de garçons et de filles de moins de 15 ans ont suivi leur parents. Par contre les garçons viennent beaucoup plus nombreux à partir de cet âge là (en fait à partir de 13-14 ans) notamment pour chercher du travail. Et cet afflux de jeunes dure jusqu'à 25 ans. Les filles attendent en brousse qu'elles soient en âge de se marier, ou, mariées, attendent que leur mari ait une situation valable. Conclusion : l'âge auquel les femmes viennent se situe surtout entre 20 et 30 ans.

Si l'on reprend l'étude des motifs subjectifs proprement dits, nous constatons qu'une grosse partie des immigrants ont suivi (ou rejoint) leurs parents ou tuteurs : le tiers aussi bien des hommes que des femmes. Parmi les femmes, 56 % de ces dernières l'ont fait avant l'âge de 15 ans, 30 % de 15 à 30 ans, les dix pour

cent restant se répartissant à tous les âges supérieurs. Ceci est dû au fait notamment qu'une femme n'est jamais indépendante qu'elle est toujours soumise à un homme, son père (ou tuteur) ou son mari : qu'elle vienne à perdre ce dernier, elle retombe sous la coupe de sa famille et dans ce cas vient la rejoindre.

De même les deux tiers des immigrés masculins qui ont suivi leurs parents sont venus avant l'âge de 15 ans, la quasi totalité avant l'âge de 25 ans.

Une autre partie importante des femmes (56 % d'entre elles, 26 % des causes d'immigration) sont venues en ville pour suivre (ou rejoindre) leur mari, soit en même temps que lui, soit qu'elles l'ait rejoint plus tard une fois son installation terminée, soit que l'homme, immigré jeune, ait appelé une épouse une fois l'âge et la situation venus. Quoi qu'il en soit 80 % de celles-ci sont venues avant 30 ans et 30 % entre 20 et 25 ans, donc assez longtemps après leur mariage qui, pour les femmes, en République Centrafricaine, a pratiquement toujours lieu avant 20 ans. Il s'agit donc surtout de femmes - (80 % du total, peut-on estimer) qui rejoignent leur mari installé,

Une dernière cause importante de l'exode rural est la recherche d'un emploi (39 % des hommes, 21 % des causes) en général des hommes jeunes : 75 % de moins de 25 ans, le plus grand nombre étant venu entre 20 et 25 ans (1/3).

Les autres motifs n'appellent que peu de commentaires fonctionnaires et employés rejoignant leur lieu d'affectation (15 % des hommes, 8 % de l'ensemble); enfants ou adolescents venus poursuivre leurs études (3 % des hommes, 1 % des femmes soit 2 % du total), garçons ou filles ayant perdu leur père ou leur tuteur venus rejoindre leur nouveau tuteur (2 %), commerçants, pêcheurs etc... venus exercer leur profession parce que la ville offre plus de débouchés (2 % des hommes, 4 % des femmes soit 3 % de l'ensemble), visiteurs restés chez leur hôte (2 % des femmes) militaires revenus dans la ville où ils avaient été incorporés, pour rien enfin : pour "s'installer", pour le plaisir de changer (2 %). Notons enfin des "marabouts" venus prêcher l'Islam.

En conclusion la ville joue toujours le rôle important de marché du travail, soit que l'immigrant ait déjà un métier en main et soit sûr de l'exercer (17 % des hommes) soit qu'il soit venu dans l'espoir de trouver à gagner sa vie (42 % des hommes).

Et c'est là que se retrouve une autre cause de l'exode rural : "l'attrait propre du centre urbain où l'on pense pouvoir mener une vie plus agréable grâce à un travail plus facile et à des distractions plus variées" [24].

Enfin, non négligeable, nous avons le fait que la ville apparaît comme le centre de regroupement familial; la famille proprement dite (femme et enfants), mais encore, souvent, toute une série de parents plus ou moins proches. En effet si l'on peut considérer l'âge de 15 ans, sinon comme une majorité légale, du moins comme un âge où le jeune homme fait sa vie tout seul, nous avons 38 % de ceux qui ont rejoint leur famille à un âge supérieur et qui sont venus en fait se faire héberger en attendant de trouver du travail.

3 - REPARTITION GEOGRAPHIQUE

a) - Caractéristiques des quartiers

D'une façon générale BANGUI se présente comme une suite de "villages" presque tous d'aspect rural, entourant en demi cercle la ville résidentielle et des affaires, la base du demi cercle étant formée par l'Oubangui. Les limites administratives de la ville qui englobent tous ces quartiers forment un immense triangle de quelque 13 km de base et 9 de hauteur.

Les "villages" s'agglomèrent le long des routes, soit sur une espèce de boulevard de ceinture d'une vingtaine de kilomètres de longueur, soit le long des voies qui convergent vers le centre de la ville : Route de Bimbo, de Mbaïki (et Berbérati) de Damara, de Landjia. Routes et boulevard font près de 50 km au total.

Ils sont théoriquement répartis en 17 groupes à prédominance ethnique, mais géographiquement mal définis parce que empiétant les uns sur les autres. Ces groupes sont divisés en 118 quartiers auxquels il convient d'ajouter dix collectivités diverses (Camp de gardiens de prison, de la Garde, de la Police etc...). L'énumération de ces quartiers serait fastidieuse et sans intérêt, certains ne comptant même pas une centaine d'habitants.

Les groupes, eux, ont donc, théoriquement, une valeur ethnique. Nous aurons ainsi les groupes : Banziri, Baya, Mbaka-Mandjia, Sango, Ndré, Banda, Bornou, Sénégalais, Mandjia, Ali, Yakoma, Ngbaka, Camerounais, Haoussa, Sara. Outre les collectivités diverses, nous avons encore deux groupes "professionnels" : celui des Anciens Combattants (4 quartiers) et celui des anciens gardes (3 quartiers). Mais cette valeur ethnique est toute théorique, certains groupes ne comptant que moins de 50 % de personnes de l'ethnie par laquelle ils sont désignés. D'autre part il est pratiquement impossible de les porter sur la carte étant donné qu'ils regroupent, sous l'autorité d'un "chef de canton", des quartiers répartis en différents points de la ville.

Ces groupes portent le nom de l'ethnie dominante parfois celui du chef, souvent les deux. L'origine des noms de quartiers est très diverse : Kolongo, à cause des nombreux palmiers qu'on y rencontre, Kotombo, du nom de la colline où il est construit, Bataillon, à la place d'un ancien camp militaire, Poto-Poto dans une zone boueuse, Saint-Paul, voisin de la mission de ce nom, Ngaraba : "rapides", Yakka ancien nom du lieu etc... . Les noms font encore plus fréquemment allusion au ruisseau qui les traverse ou les borde (Ngobongo, Bagouma, Landjia, Kouanga, Kokolo, Sapékè, Nguito, Mbangouma etc...), au nom d'un ancien chef (Kassaï, Yakoli, Balango, Bolorom), à la tribu ou à l'ethnie qui le peuple (Sabanga, Bondjo, Mangala, Bacongo, Yakoma, Yacpa, Grassfieds - ou Bamileké - , Souma etc...), ou, plus souvent encore, au lieu d'origine des habitants ou du chef, soit la région ou le pays (Ouham, Ouham-Pende, Mobaye, Togo) soit, plus fréquemment, la ville ou le village : Ngombe, Banzyville, Diosso, Njoli, Kanedji-Djombo, Yéké-Yao, Kouango etc...etc...

b) - Densités

Nous avons vu qu'aussi bien les quartiers que les groupes avaient des limites très imprécises, des dimensions et des chiffres de population très variables rendant le calcul des densités particulières très difficilement calculables.

Le problème de la densité générale est presque aussi complexe. Si l'on s'en tient à la superficie de la ville telle qu'elle est délimitée administrativement

(65 km²) et au chiffre total de population tel que nous l'avons estimé (93.000 + 2.000 Etrangers = 95.000) nous arrivons à une densité de 1460 habitants au km² soit 14,6 habitants à l'hectare.

Mais de large zones, marécageuses, montagneuses ou boisées sont inhabitées. Par ailleurs, seul nous intéresse le peuplement des "villages". On peut leur donner une superficie approximative totale de 15 km², pour une population que nous estimons à 90.000 habitants (une partie de la population africaine vivant en zone résidentielle) soit une densité effective de 6.000 habitants au km² (60 à l'hectare).

Il est pratiquement impossible de préciser plus, de calculer la densité quartier par quartier, tant que ceux-ci n'auront pas de limites précises, s'interpénétreront, posséderont des enclaves etc...

Par contre nous avons pu, au moins pour celles qui sont nettement délimitées, calculer la superficie des concessions (57 % d'entre elles) (voir deuxième partie - 2-1-a) ce qui nous permet de calculer les variations dans la densité d'occupation des concessions.

TABLEAU N° 8

Densité par concessions

Densité à l'hectare	Pour mille concessions	Pour mille de la Superficie	Pour mille habitants
moins de 25	147	335	69
25 - 49	88	103	44
50 - 74	147	137	113
75 - 99	190	157	179
100 - 124	103	83	124
125 - 149	88	77	135
150 - 174	59	32	69
175 - 199	29	9	22
200 - 224	59	32	88
225 - 249	15	5	15
250 - 274	15	8	26
275 - 299	-	-	-
300 - 324	15	8	33
325 - 349	15	6	29
350 - 375	15	5	25
plus de 375	15	3	29
Moyenne : 76	1000	1000	1000

Cette densité qui varie de 11 à 909 habitants à l'hectare est en moyenne de 76. Mises à part quelques très grande concessions où vit un seul ménage, souvent sans enfants (15 % de concessions ont moins de 25 habitants/hectare), la majorité des concessions (44 %) sont peuplées à une densité de 50 à 125 habitants/hectare, ce qui nous donne en fait une densité très réduite. Par exemple à Poto-Poto (BRAZZAVILLE) nous avons (1950) 131 habitants à l'hectare en moyenne et si à Bacongo la densité moyenne à la même date n'était que de 88, celle-ci atteignait 160 dans certains quartiers. BANGUI serait donc plutôt comparable à DOLISIE qui, avec ces 75 habitants à l'hectare était le type de l'agglomération encore semi-rurale [24].

A bien des points de vue donc, BANGUI reste encore semi rurale, faite qu'elle est de "villages" installés côte à côte sans former une ville avec ses rues, ses "lots" strictement délimités etc...

Si l'on se place, non plus sous l'angle concessions, mais sous celui de la ville elle-même, nous nous rendons compte que, du point de vue surface utilisable, le 1/3 de la superficie est peuplé à moins de 25 habitants à l'hectare, près des 3/4 à moins de 100 habitants à l'hectare, ce qui, même pour une ville "semi-rurale" est assez faible.

c) - Propriétaires et locataires

En Afrique centrale au moins, le développement d'un système de location est un signe d'urbanisation, et à ce point de vue encore, BANGUI nous apparaît comme essentiellement rurale. Point n'est besoin de grand tableau de chiffres : sur 124 concessions recensées 10 seulement n'appartiennent pas au chef de concession. Nous en avons donc 92 % habitées par leur propriétaire. Comme il s'agit ordinairement de jeunes ménages, de gens récemment arrivés, les locataires ne forment même pas les 8 % de la population (7 %).

Or (voir ci-après II-2-a) près de la moitié des concessions hébergent outre ce que nous appelons la famille, des parents plus ou moins lointains qui sont logés plus ou moins gratuitement, mais en tout cas sans loyer fixe.

Ceci encore est une caractéristique de non urbanisation : l'hospitalité traditionnelle allant jusqu'au parasitisme.

II

ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

1 - AGE ET SEXE

Le gros handicap pour l'étude de la répartition par âge des populations en Afrique Noire est l'absence d'état civil. Aussi les pyramides d'âges que l'on peut tracer restent-elles toutes théoriques. Mais si, dans leurs détails, elles renferment des erreurs elles nous permettent néanmoins de nous faire une idée de la ligne générale :

Comme tous les centres urbains d'Afrique Noire, BANGUI est une ville jeune : 64 % de sa population a moins de 30 ans. Cette jeunesse est légèrement plus accentuée chez les femmes (65 %) que chez les hommes (63 %) alors que normalement, étant donné la plus grande longévité féminine, elle devrait l'être moins. Cela est dû au fait que le rapport des sexes chez les enfants étant plus proche de l'équilibre, la proportion relative des personnes jeunes est plus forte pour le sexe féminin que pour le sexe masculin, étant donné que le taux des femmes pour 1.000 hommes est déficitaire pour les adultes.

L'âge moyen fait lui aussi apparaître la jeunesse de la population : 24 1/2 chez les hommes, 23 ans chez les femmes pour une moyenne générale de 24 ans.

Par suite d'une natalité relativement faible nous avons une pyramide qui monte presque verticalement. L'échancrure de 5 à 15 ans chez les hommes, de 10 à 20 ans chez les femmes, nous rappelle que ce n'est guère avant 15 ans que les hommes émigrent vers la ville et avant 20 ans que les femmes rejoignent leurs époux. Par ailleurs, 70 % des moins de 15 ans sont nés à BANGUI contre 13 % seulement au-dessus. D'autre part c'est au cours de ces 15 dernières années que l'immigration a été la plus forte.

TABLEAU N° 9

Répartition de la population selon le sexe et l'âge

Années de naissance	Ages	Hommes		Femmes		Ensemble Pour 1000	Nombre de femmes pour 1000 hommes
		Pour 1000 hommes	Pour 1000 de l'ensemble	Pour 1000 femmes	Pour 1000 de l'ensemble		
1896 - 1900	60-65	9	2	4	2	4	
1901 - 1905	56-60	4	4	13	7	11	
1906 - 1910	51-55	44	22	18	9	31	707
1911 - 1915	46-50	27	13	23	11	24	
1916 - 1920	41-45	93	47	90	45	92	
1921 - 1925	36-40	93	47	72	36	83	1007
1926 - 1930	31-35	102	51	131	65	116	
1931 - 1935	26-30	66	34	99	49	83	
1936 - 1940	21-25	124	63	113	56	119	870
1941 - 1945	16-20	128	65	72	36	101	
1946 - 1950	11-15	84	42	72	36	78	
1951 - 1955	6-10	84	42	122	60	102	1168
1956 - 4/1961	0- 5	142	71	171	85	156	
-	-	1000	503	1000	497	1000	982

TABLEAU N° 10

Répartition selon le sexe et l'âge des personnes nées à BANGUI

Années de naissance	Ages	Hommes		Femmes		Ensemble	
		Pour 1000 habitants	Pour 1000 natifs	Pour 1000 habitants	Pour 1000 natives	Pour 1000 habitants	Pour 1000 natifs
1916 - 1920	41-45	2	7	7	20	9	27
1921 - 1925	36-40	-	-	2	7	2	7
1926 - 1930	31-35	4	13	13	40	17	53
1931 - 1935	26-30	-	-	9	26	9	26
1936 - 1940	21-25	16	46	7	20	23	66
1941 - 1945	16-20	18	53	9	26	27	79
1946 - 1950	11-15	27	79	22	66	49	145
1951 - 1955	6-10	25	73	42	126	67	199
1956 - 4/1961	0- 5	54	159	67	199	121	358
S.I.	S.I.	6	40	-	-	6	40
		152	470	178	530	330	1000

Nous avons donc une population jeune à prédominance masculine. Toutefois cette prédominance est en nette régression. Certes nous sommes loin encore du taux considéré comme moyen (1043) et surtout du taux africain qui semble devoir être plus élevé (cf. recensement de Guinée 1954-55 : 1100) avec nos 982 femmes pour 1.000 hommes. Néanmoins en 20 ans il a progressé de 257 points. C'est un signe d'une évolution vers la stabilisation. L'immigration continue, mais la proportion de femmes qui, chez les immigrants n'était que de 38 % en 1943-1947, est passé au cours des périodes quinquennales suivantes successivement à 56 %, 52 %, et 45 %. Ces 45 % seulement de femmes pour la dernière période sont imputables entre autres, au grand rush qui a suivi l'Indépendance. Quelques hommes retourneront au village, mais, surtout, une fois le calme revenu, nombreux seront ceux qui feront venir leur famille, leur fiancée. Et le temps tendra à rétablir l'équilibre des sexes.

2 - STRUCTURES SOCIALES

a) - Les structures Centrafricaines traditionnelles

Il n'entre pas dans notre projet de faire une étude détaillée des structures sociales en République Centrafricaine qui demanderait des volumes et de toute façon n'aurait pas sa place ici. On en trouve un bon résumé dans "Réalités Oubanguiennes" de KALCK 14, dont nous pouvons tirer le résumé suivant :

Il existe en Afrique Noire une certaine unité de conception de la vie sociale : Rôle prépondérant du chef "social" (clan, famille étendue etc...), solidarité entre les membres du groupe, inexistence de l'individu en tant que tel, tout se situant par rapport au concept de l'autorité ancestrale etc... , le droit coutumier de l'Afrique étant entièrement subordonné à des questions métaphysiques. C'est à cette structure traditionnelle qu'il faut rattacher la large hospitalité clanique qui va jusqu'au parasitisme, surtout en ville.

On peut néanmoins, sur ces bases générales distinguer deux groupes de structures : La famille lato sensu dans la majorité du pays, la féodalité dans les sultanats orientaux.

Fig. 6 Pyramide des âges

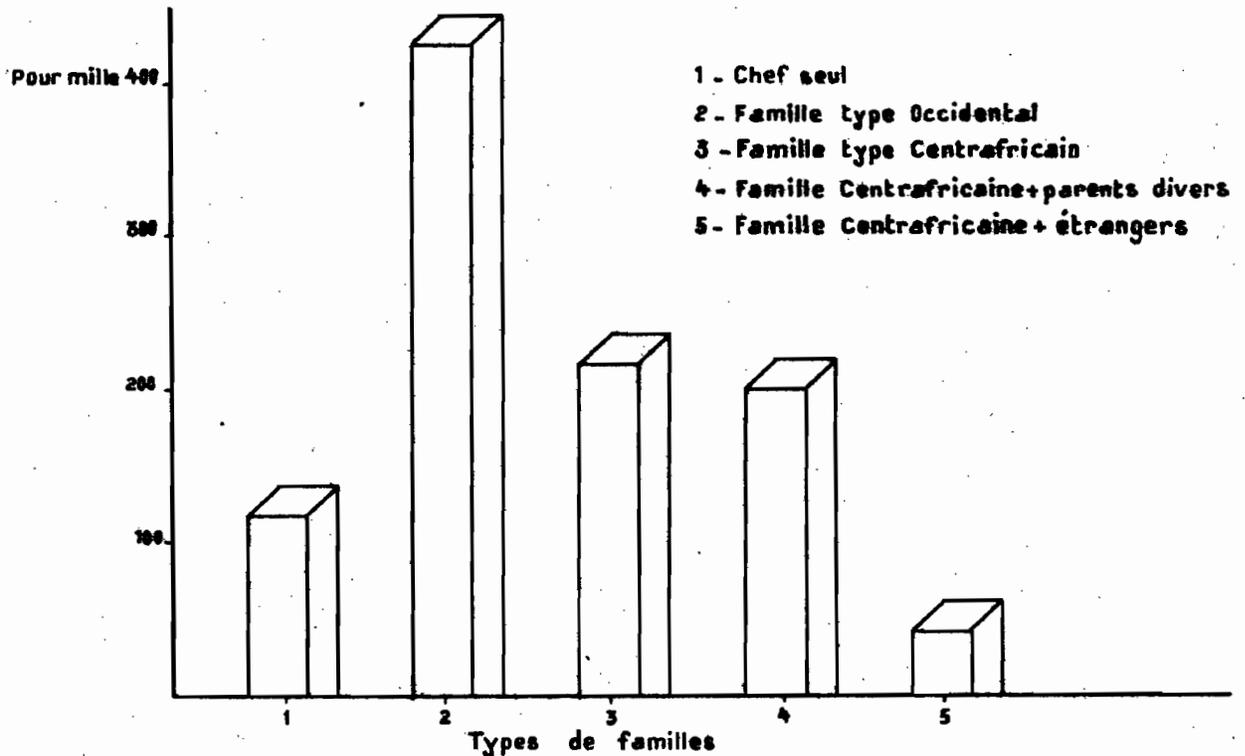
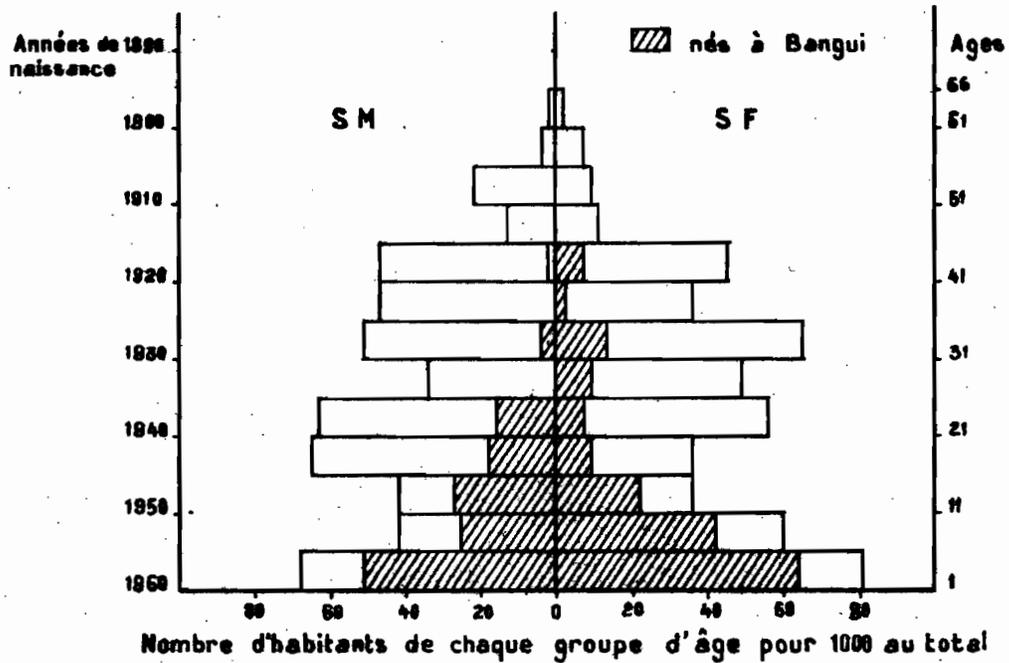


Fig. 7 Répartition de mille familles selon leur type

Le système basé sur la famille lato sensu est ce que PEDRAIS [21] appelle le "statut d'anarchie", représenté par une communauté absolument indépendante, composée le plus souvent par la réunion de plusieurs frères mariés et non mariés, de leurs soeurs non mariées, des épouses des frères et éventuellement d'aïeux survivants. L'exemple type est celui du "Golbaï", des Laka de la frontière Tchad-République Centrafricaine où chacun de ses groupes vit à part sous l'autorité de l'aîné. C'est, très peu modifié, le système que l'on rencontre dans toute la R.C.A. . Seuls, peut-être, les Banda et les populations riveraines du fleuve ont un statut intermédiaire dans la mesure où ils reconnaissent un chef de tribu, sous condition que son rôle se borne au culte des ancêtres.

Dans les sultanats de l'Est c'est surtout l'organisation politique qui change, la famille restant traditionnelle composée des frères de leurs épouses et des enfants. Par contre l'autorité politique est passée entre les mains de la famille du chef de tribu qui organise un véritable système féodal.

b) - La "famille" à BANGUI

Il ne pouvait être question pour chaque "famille" d'établir son "campement" isolé dans la ville. La "concession" forme donc une unité originale qui va s'avérer intermédiaire entre la "famille" rurale Africaine et la famille conjugale telle que nous l'entendons.

Un simple coup d'oeil sur le tableau de répartition des familles selon leur type nous montre que la "famille" à BANGUI a un aspect tout à fait différent de celui qu'elle peut avoir en brousse.

TABLEAU N° 11

Répartition selon leur type de mille familles

Types de "familles"	: Pour 1000:
: Chef seul	: 117
: Famille type Occidental	: 425
: Famille type Centrafricain	: 216
: Famille type Centrafricain + parents divers	: 200
: Famille type Centrafricain + étrangers	: 42
: TOTAL	: 1000

Certes si l'on admet que, par la force des choses, la famille type Centrafricain réduite à sa plus simple expression, en l'absence de frère et neveux peut aboutir à la famille type Occidental voir à une personne seule, la famille oubanguienne devient largement prédominante puisqu'elle représente 76 % des cas. Mais par contre nous avons près de 25 % de familles qui hébergent des personnes n'entrant normalement pas dans le cadre de la famille centrafricaine.

Reprenons ces familles en les décomposant ; nous constatons qu'en retenant seulement les familles de type occidental et, dans les autres, les personnes qui entreraient dans le cadre de ce type de famille (en admettant que toutes les femmes des 10 % de polygames puissent y entrer) soit le chef de famille puis, éventuellement sa (ou ses) femme(s) et ses enfants, sur 1.000 personnes il ne nous en reste que moins de 750, soit plus de 25 % d'"étrangers".

Si, au contraire nous ne retenons que les personnes entrant normalement dans la famille oubanguienne telle que nous l'avons décrite, nous sommes encore obligés d'éliminer 12 % des habitants.

En conclusion, si nous ne retenons que les familles de type occidental, celles-ci comportent 2,19 personnes en moyenne (malgré la fécondité élevée d'un certain nombre de femmes, mais en raison du grand nombre de célibataires); si nous retenons seulement les familles du type centrafricain général (c'est-à-dire les familles type occidental, plus les familles proprement de type centrafricain) elles ont en moyenne 3,47 personnes.

En fait chaque concession, compte tenu des parents divers et des hôtes renferme 3,91 personnes qui se répartissent en fait entre une et dix .

Le maximum se trouve à 2 habitants par concession (23 %). Mais nous avons un autre maximum à 4 personnes (18 %) - 78 % des concessions ayant 5 habitants et moins.

Si nous prenons, non plus le nombre d'habitants par concession, mais pour chacune de celles-ci le nombre de personnes pouvant faire partie d'une famille type centrafricain nous avons une répartition beaucoup plus étalée. Le maximum se trouve pour les concessions où vivent 4 et 5 personnes qui renferment respectivement 19 et 15 % de la population (34 %).

TABLEAU N° 12

Répartition de mille concessions selon le nombre d'habitants de chacune

Nombre de personnes par concessions	Pour mille concessions	Pour mille habitants
1	125	32
2	234	119
3	117	89
4	183	188
5	117	149
6	67	102
7	58	104
8	58	119
9	33	77
10	8	21
Total	1000	1000

Quoi qu'il en soit, dans les deux cas, et surtout pour la courbe représentant les concessions nous avons deux sommets ce qui marque l'interférence de deux éléments 23, ici la famille normale et les étrangers qui viennent s'agglomérer surtout aux familles de trois personnes (donc installées) pour les porter à 4 et 5.

Par contre si, dans chaque concession, nous ne retenons que les personnes faisant réellement partie d'une famille (de type centrafricain) nous obtenons une courbe à peu près régulière (Fig. 8).

En conclusion, si la famille normale compte 3 habitants en moyenne et la famille type centrafricain transplantée en ville 3, 5, nous arrivons facilement à quatre personnes en moyenne par concession par un apport d'autres parents plus ou moins lointains et d'"amis".

.../...

TABLEAU N° 13

Répartition de mille concessions selon
le nombre d'habitants faisant partie de la
famille

Nombre de personnes par concession	Pour mille concessions	Pour mille habitants (1)
1	183	55
2	283	171
3	143	128
4	133	150
5	108	163
6	58	105
7	42	88
8	25	60
9	17	45
10	8	25
Total	1000	1000
(1) faisant réellement partie de la famille (type centra- fricain)		

c) - Etat matrimonial

L'étude de l'état matrimonial, pour avoir quelque valeur, demandant un échantillon beaucoup plus important que celui dont nous pouvons disposer, nous nous contenterons des chiffres fournis par le Service de Statistique à la suite du recensement de 1955.

Certes le taux de féminité a augmenté de quelque 8 % depuis cette date ce qui laisse supposer une proportion d'hommes mariés légèrement supérieure de 5 à 7 %, à celle que nous donne le tableau du Service de Statistique (tableau N° 14).

A la lecture de ce tableau (et du graphique correspondant), un double phénomène apparaît.

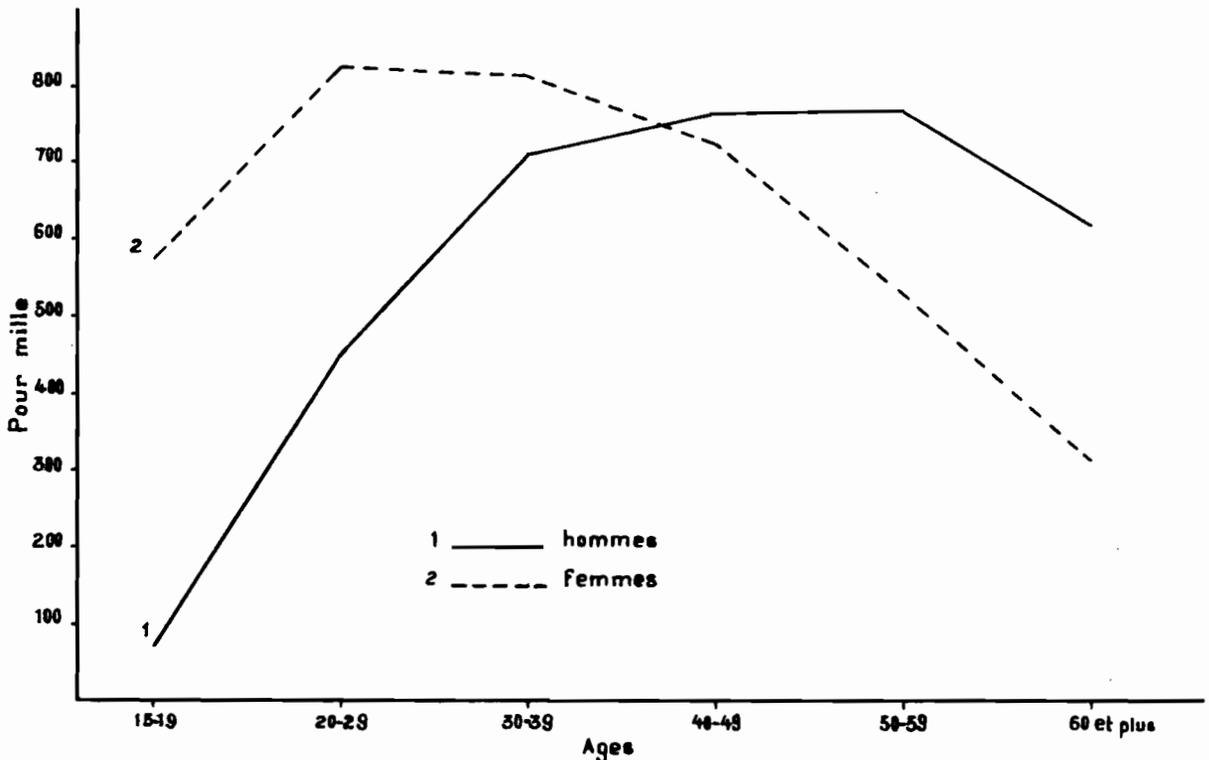
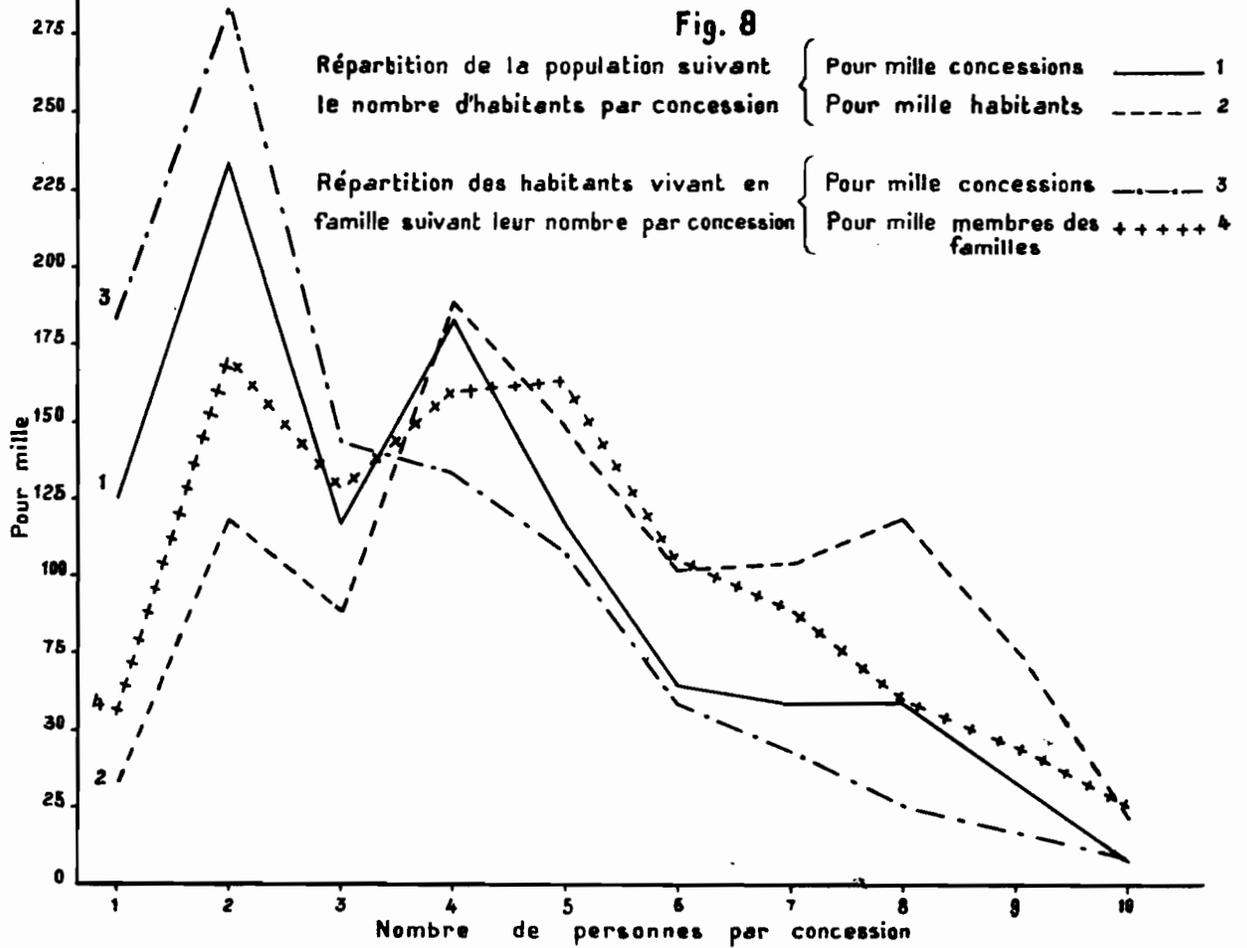


Fig. 9 Répartition de mille mariés de chaque sexe pour mille mariables de la classe d'âge

TABLEAU N° 14

Répartition de 10.000 mariables de chaque sexe selon l'état matrimonial

Ages	Hommes				Femmes			
	Mariés		Non mariés		Mariées		Non mariées	
	Pour 10000 hommes	Pour 1000 de la classe d'âge	Pour 10000 hommes	Pour 1000 de la classe d'âge	Pour 10000 femmes	Pour 1000 de la classe d'âge	Pour 10000 femmes	Pour 1000 de la classe d'âge
15-19	86	70	1141	930	720	574	534	426
20-29	1689	456	2012	544	3537	826	745	174
30-39	2480	710	1013	290	2523	815	571	185
40-49	917	764	283	236	734	722	281	278
50-59	204	770	61	230	113	530	101	470
60 et +	64	619	39	381	39	312	86	688
S.I.	3	-	8	-	2	-	14	-
	5443	544	4557	456	7668	767	2332	233

Chez les hommes, le pourcentage des mariés, très faible de 15 à 19 ans monte très rapidement jusqu'à 39 ans, puis plus lentement jusqu'à 60 ans pour redescendre brutalement ensuite.

Chez les femmes, le nombre de mariées, relativement élevé entre 15 et 19 ans, monte ensuite jusqu'à 30 ans pour redescendre régulièrement et tomber très bas après 60 ans (31 % seulement de mariées).

Mise à part la question du nombre important de femmes mariées entre 15 et 19 ans sur laquelle nous reviendrons, on est frappé par la diminution du nombre de celles-ci au fur et à mesure que l'âge augmente. Ceci n'est pas dû au fait que les célibataires vivent plus longtemps, mais à la méthode suivie par le Service de Statistique qui a décompté les veufs (veuves) et divorcés (divorcées) avec les célibataires.

Par contre en nous référant au recensement de Guinée 1954-1955 9 qui reste un modèle du genre, si nous portons sur un graphique les courbes des mariés des centres seuls, nous obtenons un tracé tout à fait comparable à celui des mariés de BANGUI. Si, au contraire nous traçons la courbe : mariés plus veufs ou divorcés nous constatons que, à partir de 30 ans pour les femmes, de 50 ans pour les hommes, tous ont été mariés. Par ailleurs, les veuves et divorcées de 30 à 50 ans se remarient la plupart du temps très vite. Certes, l'urbanisation affaiblit les structures traditionnelles, notamment en libérant la femme, mais celles-ci restent encore très fortes, surtout dans un centre à demi-urbanisé comme BANGUI; les structures traditionnelles prévoient, notamment, qu'une femme ne peut jamais être libre, qu'elle reste toujours sous le pouvoir d'un homme : son père ou tuteur ou son mari. Qu'elle divorce ou devienne veuve, elle retombera sous la coupe du premier qui, pour récupérer la dot qu'il a dû rembourser (en totalité ou en partie) s'empressera de la remarier. Le recensement n'étant qu'une photographie à un moment précis de la ville ne saurait faire apparaître ce phénomène.

Une autre caractéristique de l'état matrimonial de BANGUI est la forte proportion de femmes mariées de moins de 20 ans. Certes, en Afrique le mariage des femmes a toujours lieu très tôt, mais la proportion n'en est pas moins relativement élevée : plus de 57 % des femmes, alors que dans l'enquête Centre-Oubangui 8

nous n'arrivons qu'à 44 %.

Et ce chiffre tient compte à la fois des centres et des régions rurales, ce qui laisse supposer que, lorsque les résultats définitifs du recensement de Centre-Oubangui seront connus, avec la distinction Centres-Brousse, nous n'aurons guère plus que 36 % des femmes de moins de 20 ans mariées (En Guinée le taux des femmes de moins de 20 ans mariées est, en ville, supérieur de 22 % à celui de la brousse). L'importance du taux à BANGUI est due à plusieurs raisons :

1°) - La faiblesse relative du nombre de femmes mariables par rapport au nombre d'hommes de même âge (900 pour 1.000) fait que toute fille nubile est presque sûre d'être demandée en mariage;

2°) - A partir de 15 ans nous avons surtout affaire à des filles et des femmes venues récemment de brousse et nous avons vu que 56 % des femmes ont immigré pour se marier ou rejoindre leur mari. En conséquence ce sont surtout les femmes de 15 à 20 ans mariées qui viendront en ville, les célibataires restant au village;

3°) - Les familles installées à BANGUI pourraient conserver leurs filles plus longtemps, mais le développement de BANGUI est encore trop récent pour que ceci ait un effet sur les mariages : la proportion de femmes de plus de 15 ans nées à BANGUI est très faible: 15 %.

Mais on peut presque affirmer que, lorsque le taux de féminité dans les villes sera devenu comparable à celui de la brousse, étant donné qu'une des conséquences de l'urbanisation est la libération de la femme, ce pourcentage des femmes mariées de moins de 15 ans, au lieu d'être supérieur de 22 % à celui des régions rurales deviendra nettement inférieur.

Une autre caractéristique de la ville est la diminution de la polygamie. Ainsi à BRAZZAVILLE nous avons un taux de polygamie moyen de 1,2 femmes par homme alors que la région Kongo (qui fournit 60 % de la population de BRAZZAVILLE) a un taux de 1,5. Par contre à BANGUI, et par là cette ville nous apparaît à nouveau comme peu urbanisée, le taux est de 1,40 contre 1,41 en brousse, différence pratiquement négligeable.

3 - MOUVEMENTS NATURELS DE LA POPULATION

a) - Natalité et fécondité

Comme pour l'étude de l'état matrimonial, nous ne disposons que de trop peu de temps pour pouvoir nous lancer dans l'étude détaillée de la natalité et de la fécondité. Nous nous référerons donc pour ces questions, d'une part à l'étude démographique de BANGUI [22], mais surtout aux différentes enquêtes du Centre-Oubangui [8] et [10].

Rappelons toutefois quelques principes généraux concernant la natalité en brousse et en ville (voir [24] et [9]) : si dans les deux cas le nombre moyen d'enfants des femmes de plus de 45 ans est le même (5,5 en Guinée), le taux de natalité est en ville inférieur de 17 % à celui de la brousse et le taux de fécondité de 18 % (Guinée). Cela est dû au fait surtout que nous n'avons pas une répartition homogène de la population tout au long de la pyramide des âges : les villes sont jeunes et formées surtout de jeunes ménages. Restent en brousse surtout des vieux ménages. Au fur et à mesure que la population se stabilisera les taux se confondront. On ne peut donc prévoir des évolutions de population urbaine à partir de ces chiffres.

Notons simplement que le recensement de BANGUI de 1955 [22], nous donne, pour 23.258 mariables, 10.047 femmes ayant eu au moins un enfant (21.757 enfants au total) ce qui fait 0,94 enfants par femme mariable.

L'Enquête Centre-Oubangui [8] distingue les centres et les zones rurales en ce qui concerne la natalité et la mortalité. Les taux sont vraisemblablement très proches à BANGUI et dans des villes comme BAMBARI, qui fournit à elle seule plus du tiers de la population des centres considérés. Toutefois, étant donné que cette Enquête démontre d'assez grandes variations entre les ethnies, nous corrigerons pour BANGUI, les taux moyens en fonction de l'importance respective de chaque population.

.../...

TABLEAU N° 15

Natalité et Fécondité

	Taux de Fécondité (pour 1000)	Taux brut de reproduction	Natalité effective (pour 1000)
Banda	124	1,9	40,1
Mandjia-Baya	165	2,7	45,6
Autres	82	1,4	31
Moyenne corri- gée pour BANGUI	126	2	39,6

b) - Morbidity et mortalité

Tant que nous ne disposerons pas d'un recensement, soit exhaustif, soit par sondages de la ville de BANGUI, il sera, pour la mortalité comme pour natalité, impossible d'avoir des taux valables. Comme pour cette dernière nous nous contenterons donc d'exposer les résultats obtenus dans les villes par l'Enquête Centre-Oubangui en les corrigeant suivant l'importance des ethnies à BANGUI.

TABLEAU N° 16

Mortalité et Mortalité infantile

	Taux brut de mortalité générale	Taux de morta- lité infantile
Banda	29	185
Mandjia-Baya	30	314
Autres	22	174
Moyenne corrigée pour BANGUI	28	224

En ce qui concerne la morbidité et les causes de décès nous ne pouvons que donner un aperçu des principales causes et des principales maladies observées, en insistant bien sur le fait que les pourcentages concernent les cas observés et non pas tous les cas (voir Introduction -III).

En effet les seules statistiques que nous ayons pu avoir sur les causes de décès sont celles de l'hôpital qui, pour l'année 1960, portent sur 443 cas. Or si le taux de mortalité est bien celui que nous venons de voir il a dû se produire de 2.000 à 2.500 décès au cours de cette même année. Nous ne pouvons même pas dire qu'il a été observé 15 ou 20 % des décès, étant donné que l'hôpital, à vocation nationale, reçoit des malades parfois de très loin et ce chiffre doit (simple estimation) concerner seulement 10 % des décès de BANGUI. Nous ne pouvons donc que donner des chiffres à titre documentaire sans leur attribuer aucune valeur statistique :

Il est un fait curieux néanmoins: si l'on élimine les traumatismes les plus divers, ordinairement consécutifs à des accidents (7,2 %) et les maladies de la première enfance toujours très fréquentes car nous sommes dans un pays à forte mortalité infantile (7,2 % des cas auxquels il convient d'ajouter 3,6 % de diarrhée des nourrissons soit au total 10,8 % des cas), les causes de décès les plus fréquentes sont, d'une part les maladies de coeur (10 %) puis les psychoses et les maladies du système nerveux (7 %). Il est difficile de supposer que les gens des villages amènent systématiquement les cardiaques à l'hôpital étant donné qu'il s'agit d'une maladie souvent difficile à déceler. On peut donc se demander s'il ne s'agit pas d'un mal spécifique à la région, à la race etc... Par ailleurs étant donné que l'aliéné est plus souvent considéré comme un enfant que comme un malade on l'amène rarement à l'hôpital; on peut aussi s'étonner de la fréquence des décès dus aux maladies du système nerveux. Toutefois, les psychoses ne représentent que moins de 1 % du total, le reste étant des maladies du système nerveux proprement dit. Peut-être les unes et les autres sont-elles dues simplement à l'alcoolisme qui cause encore directement 1 % des décès.

La tuberculose, fait aussi des ravages appréciables (6,5 % des décès), plus que le paludisme (6,3 %) et même les maladies pulmonaires (5,4 % contre 17,1 % à BRAZZAVILLE). Il est vrai que les maladies respiratoires sont certainement

celles qui sont les plus soignées(?) à domicile, celles dont le pourcentage parmi les causes de décès réelles risquent le plus d'être fausses.

Notons encore 8,6 % de décès causés par les parasitoses diverses de l'intestin (de l'amibiase à l'ankylostomiase en passant par les dysenteries à causes indéterminées), 3 % de décès consécutifs à des hernies et 2,5 au tétanos.

Le foie lui est cause de 5 % des décès, compte tenu des cancers du foie (1,1 %) qui ne forment qu'une petite partie des tumeurs malignes qui sont à l'origine de 4,3 % des décès. Ce dernier taux apparait comme assez élevé (BRAZZAVILLE 1950: 1,7 %). Mais il semble qu'ici il a été donné à l'hôpital de soigner la presque totalité des cancers et non plus seulement de constater 5 à 15 % des décès occasionnés par la maladie. Si cette supposition est vraie le taux tomberait à environ 1 % ce qui est tout à fait normal pour l'Afrique Centrale (contre 16,5 % pour la France en 1959 et 3,5 % en 1900).

Notons enfin l'absence totale de décès causés par les maladies vénériennes (Brazzaville 1950 : 2,8 % pour la syphilis 1,2 % pour les gonococcies). Nous ne pensons pas qu'il faille voir là une meilleure moralité ou une négligence plus grande en ce qui concerne ces maladies (voir ci-après morbidité) mais simplement la conséquence du fait que la médecine est actuellement bien mieux armée qu'il y a 10 ans contre ces maladies.

En ce qui concerne les maladies, les taux se rapprochent beaucoup plus de la vérité (tout en restant nettement inférieurs).

Les motifs les plus fréquents des consultations sont évidemment les traumatismes divers (18 %) dont 0,5 % de brûlures). Viennent ensuite les maladies respiratoires (14 % - Notons 17 % en 1957 lors de l'épidémie de grippe). Les helminthiases sont très fréquentes : 24,5 % dont 4,7 % de schistosomiasés, 12,4 % d'ankylostomiasés, 0,7 % de filarioses.

Le paludisme, est assez fréquent : 12,1 % des consultations, mais le plus souvent sous sa forme simple 11,7 %. Les maladies vénériennes représentent 6,6 % des cas (contre 4,8 en 1955) : 1/3 syphilis, 2/3 gonococcies.

Quoique encore assez rares, les consultations pour la tuberculose ont doublé depuis 1955 : de 0,08 à 0,17 % .

Par contre les maladies consécutives au manque d'hygiène, à l'absence de propreté ont, parfois assez nettement, reculé. Ainsi les mycoses, gales etc... sont passées de 4,4 % à 3,4 % des cas, le pian de 4 % à $4 \frac{0}{100}$, l'ulcère tropical de 2,2 à 0,8 % et les divers maladies de la peau de 8,4 à 0,5 %.

Ces pourcentages se rapportent, rappelons-le, aux malades visités et non à l'ensemble de la population.

Mais outre les archives de l'hôpital et des dispensaires nous avons pu disposer d'une autre source de documentation. En 1960 le Service des Grandes Endémies a visité systématiquement 53.828 personnes de tous âges, ce qui représente 71 % de la population officiellement recensée, mais vraisemblablement guère plus des deux tiers de la population effective de la ville. Pour les maladies qui sont de son ressort nous avons donc des chiffres largement valables :

Maladie du sommeil	:	0,2 %	de la population
Syphilis	:	0,4 %	"
Pian	:	1,3 %	"
Onchocercose	:	0,2 %	"
Lèpre	:	5,9 %	"
Conjonctivite épidémique	:	0,1 %	"

Aussi pouvons-nous conclure, comme le médecin-chef du Service des Grandes Endémies :

"L'état sanitaire de BANGUI est très satisfaisant :

"La lèpre est en état stationnaire avant d'amorcer son décrochage dû au traitement actuel des malades. Et le pourcentage... est relativement faible.

"La maladie du sommeil n'a pas de foyer dans BANGUI et les nouveaux trypanosomés dépistés sont dus au fait que les malades convergent vers le centre de traitement de la capitale.

"Le pian est quasi inexistant ici".

c) - Evolution générale de la population

Il est difficile de prévoir quel sera l'accroissement de la population de la ville de BANGUI. En effet deux facteurs entrent en ligne de compte et la variation de l'un d'eux est nettement imprévisible : l'immigration.

Nous avons vu (Première Partie I-2-b) que le nombre des immigrants allait en s'accroissant régulièrement. Si la courbe continuait à croître dans les mêmes proportions nous aurions : 3.500 immigrés pour la fin 1961, 5.500 en 1962, 3.700 en 1963, puis 6.000, 6.300, 6.700, 7.000, 7.300, 7.700 pour arriver à plus de 8.000 en 1970 soit quelque 54.000 immigrés en 10 ans ce qui, avec l'accroissement naturel, nous amènerait en 1970 à une ville de plus de 150.000 habitants.

Mais de même qu'après l'euphorie de la liberté de la circulation et du boom économique, l'immigration a nettement ralenti, de même, après l'euphorie de l'indépendance, l'exode ralentira. Il ne faut pas croire qu'il cessera. Il est même vraisemblable que la courbe continuera à monter, mais plus lentement et, toujours vers 1970, nous devons penser que BANGUI atteindra certainement 120.000 habitants.

Mais un autre phénomène risque de bouleverser encore ces prévisions : la construction du chemin de fer BANGUI-TCHAD amènera vraisemblablement un grand afflux de population, tant pour sa construction (il y aura obligatoirement de très gros travaux à BANGUI et dans ses environs immédiats) que, une fois terminé, par la facilité qu'il donnera aux déplacements.

Dans ces conditions il est difficile de calculer quel pourra être l'accroissement naturel, chaque jour une nouvelle fournée d'immigrants venant le modifier. Nous pouvons seulement, comme pour la natalité, la fécondité et la mortalité, essayer, à partir de ces mêmes taux des Centres de l'intérieur, calculer les taux de reproduction, qui ne pourront être que des valeurs estimées et ne resteront valables comme tels que dans la mesure où la proportion des différentes ethnies ne changera pas.

TABLEAU N° 17

Taux de reproduction

	Taux brut de reproduction	Taux net de reproduction
Banda	1,8	1,04
Mandjia-Baya	2	1,7
Autres	2,2	0,96
Taux estimé à BANGUI	2	1,2

En conclusion la population de BANGUI est appelée à s'accroître tant par l'immigration que par l'accroissement naturel dont le taux net (1,2) est nettement positif et nos prévisions de 120,000 habitants pour la fin de la décade qui vient de commencer ne semblent pas abusives.

4 - ASPECTS STRUCTURAUX DIVERS :

a) - Ethnies

Il est regrettable que le dépouillement par le Service de Statistique du recensement de 1955 ne soit pas plus précis. Il nous aurait permis d'utiles comparaisons.

En effet il classe les populations en : Banda, Mbaka-Mandjia, Mandjia, Baya, Ali, Yakoma, Langba et divers.

Le fait que les Langba soient séparés des autres Banda nous fait craindre que d'autres tribus Banda l'aient aussi été et intégrées aux 27 % de divers. Il est vraisemblable qu'il en a été de même pour certains sous-groupes Mandjia-Baya dont trois sous-groupes et une tribu ont été retenus. Il est regrettable enfin que du groupe Oubanguien n'en ait été conservés que les Yakoma (4 % de la ville selon eux) alors que les Ngbaka du même groupe comptent pour 8 %.

Notre sondage n'est pas assez détaillé pour que nous puissions établir une liste valable en nombre (ou même en pourcentage) des tribus. Nous donnerons seulement la répartition en grands groupes.

TABLEAU N° 18

Répartition de la population par groupes ethniques
pour mille habitants au total

Groupes	Hommes pour mille	Femmes pour mille	Ensemble pour mille
Mandjia-Baya	466	376	421
Banda	330	325	328
Oubanguiens	102	171	136
Sanga	17	13	15
Zandésisés	4	12	9
Tchadiens	68	77	72
Divers	13	26	19
	1000	1000	1000

Le groupe Mandjia-Baya représente à lui seul près de la moitié de la population de BANGUI (42 %) contre seulement 37 % de la République. Ce n'est pas tellement qu'il soit plus proche de BANGUI (la limite Banda Baya part en effet de BANGUI dans la direction Nord-Nord-Est); mais d'une part ces populations sont installées sur les trois voies qui convergent vers BANGUI, occupant la presque totalité de la plus occidentale, et, par ailleurs, c'est le groupe le plus prolifique (taux de fécondité $172 \text{ o}/_{00}$, contre $120 \text{ o}/_{00}$ pour les Banda) celui qui vit le plus longtemps ($33 \text{ ans } \frac{1}{2}$ contre $32 \text{ ans } \frac{1}{2}$) qui a donc un taux net de reproduction nettement plus élevé : 1,7 contre 1,04. Chaque femme ayant en moyenne au cours de sa vie féconde au moins 5 enfants nés vivants (contre moins de 4 pour les

.../...

femmes Banda), toutes les familles peuvent laisser partir vers la ville un ou plusieurs de leurs membres sans que la vie du village s'en trouve affectée. Mieux même cette émigration est presque nécessaire, les densités risquant de devenir trop fortes pour que le pays puisse nourrir ses habitants. Comme tribus Mandjia-Baya largement représentées, outre les innombrables tribus des Baya proprement dits (13 % du total), nous avons surtout les Mandjia 16 % de la ville, 18 % de l'ensemble Mandjia. Ce fort pourcentage est dû, entre autres, au fait qu'ils sont situés sur l'axe Fort-de-Possel, Fort-Crampel qui fournit une si grosse partie de la population de la ville. Viennent ensuite les Mbakamandjia (6 % de la ville 35 % de l'ensemble de la tribu) : c'est la population immédiatement voisine au Nord de BANGUI. On peut donc à peine les considérer comme des immigrés. Ceci est le cas aussi des Ali (3 % de la ville, mais environ 20 % de la tribu) : leur territoire touche BANGUI immédiatement à l'Ouest. Notons enfin les Banou (2,5 %) dont le territoire d'origine n'est guère plus éloigné entre celui du Baka Mandjia et des Ali (7 % de la tribu).

Ces raisons devraient jouer en sens contraire pour les Banda, population peu prolifique répandue sur de vastes territoires. En fait s'ils sont moins nombreux en ville (33 %) cela est dû surtout au fait que, dans l'ensemble, ils sont moins nombreux dans le territoire, les immigrés des deux groupes représentent, pour chacun, à peu près 9 % du total.

Etant donné le grand nombre de tribus Banda représentées à BANGUI chacune d'elles n'aura qu'un petit nombre de représentants. Citons toutefois les Mbré, les Mbrou, les Linda, chacune comptant pour 3,4 % de la ville, les Dakpa (3,6 %) et les Mbougou 2,5 %. Citons à part les Ndré qui ne comptent pour guère plus de 1 % de la ville; mais, étant donné qu'une partie assez importante de celle-ci est installée sur leur territoire, ce 1 % représente une très importante fraction de cette petite tribu : plus de 40 % .

Le groupe le plus important ensuite est celui des populations du fleuve (Oubanguiens) avec près de 14 % dont 8 % de Ngbaka qui représentent 25 % de l'ensemble de la tribu Ngbaka. Il est difficile de considérer ces Ngbaka comme tous immigrés, cette tribu étant normalement installée immédiatement au Sud de la ville le long du fleuve.

Fig. 10 Répartition de mille habitants de chaque sexe selon leur groupe ethnique

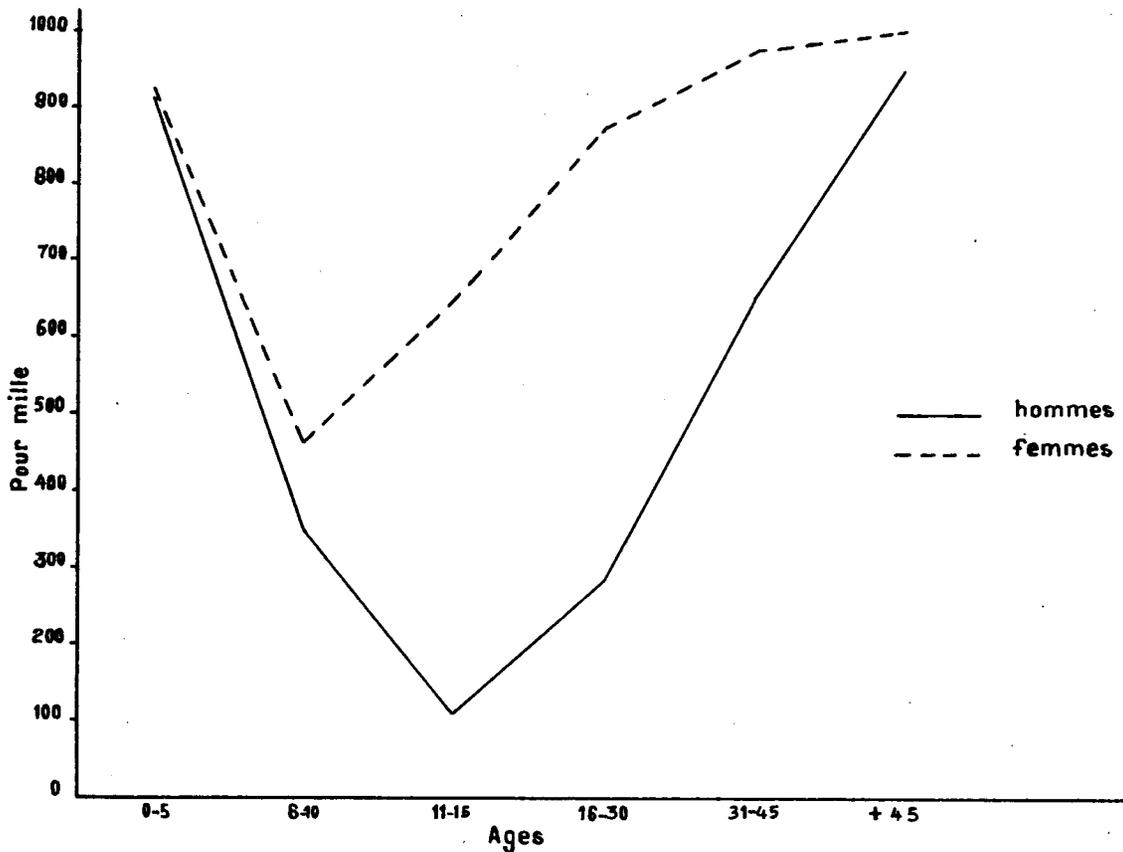
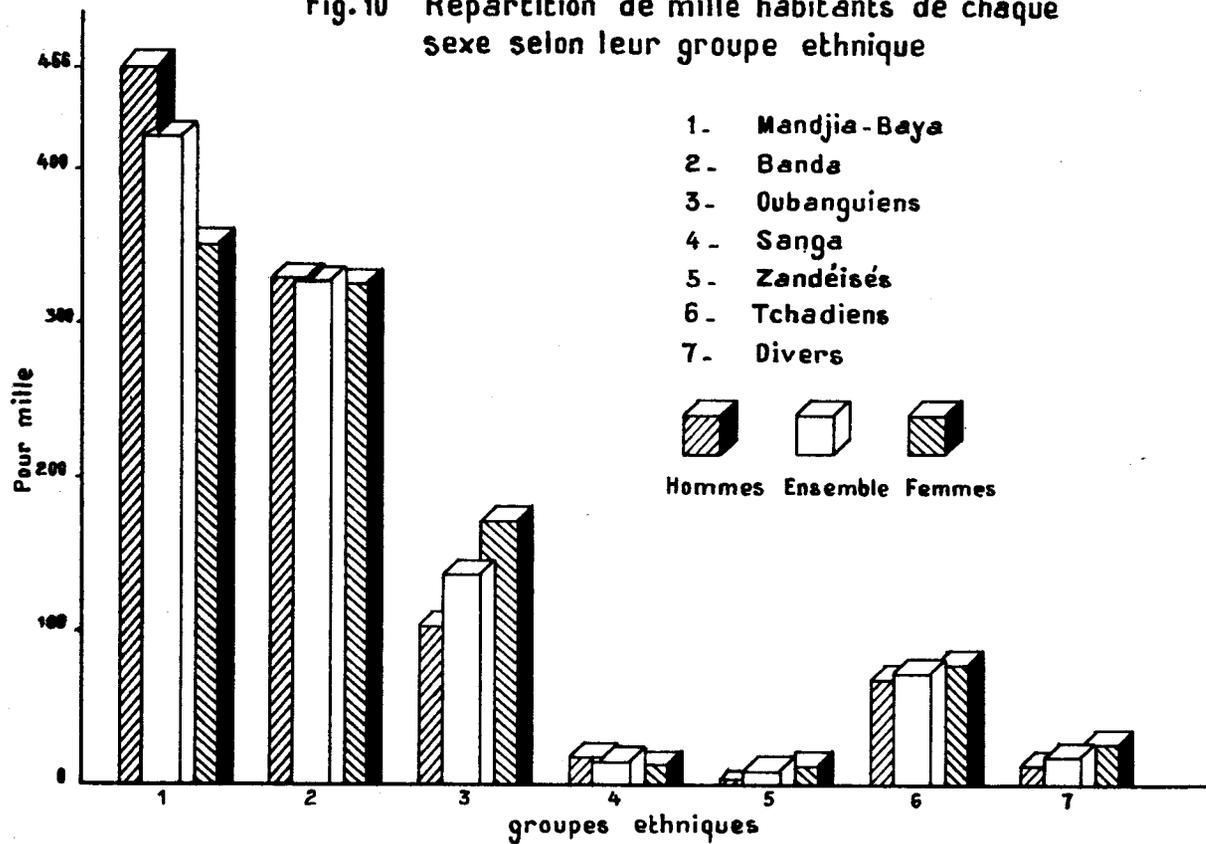


Fig. 11 Répartition de mille illettrés de chaque sexe selon leur âge

Les 15 % de la tribu Yakoma fournissent 3 % de la population de la ville; mais la petite tribu Banziri voisine, le long du fleuve, au Nord-Ouest, de BANGUI laisse dans la capitale quelque 45 % de sa population (1 % de la ville).

Les populations du groupe Sanga émigrent assez peu sur BANGUI (1,5 %). Ce sont des Bantous qui seront plus attirés vers le Sud et surtout vers le grand centre secondaire d'Ouessou. Certains émigreront à Berbérati.

Sous le nom de Tchadiens (7 %) nous avons regroupé non seulement les originaires du Tchad, mais des Centrafricains dont la plus grande partie de l'ethnie se trouve au Nord de la frontière ou au Soudan (Mboum, Sara, Nilotiques etc...).

En ce qui concerne l'âge moyen de ces populations nous remarquons que chez les Mandjia-Baya il est assez peu élevé (24 ans pour les hommes, 19 ans $\frac{1}{2}$ pour les femmes). Cela est dû, d'une part au grand nombre d'enfants (38 % de $\frac{1}{2}$ moins de 15 ans) mais surtout au fait que 75 % de femmes ont moins de 30 ans ainsi que 68 % de la population totale.

Les Banda, population beaucoup moins prolifique a beaucoup moins de jeunes (25 % seulement de moins de 15 ans). Par ailleurs les Ndré et autres tribus Banda installées depuis toujours à BANGUI nous assurent une assez forte proportion d'individus âgés (8 % de plus de 45 ans et près de la moitié ayant entre 20 et 40 ans). Aussi aurons-nous un âge moyen relativement élevé notamment pour les femmes (25 et 26 ans).

Les Oubanguiens étant donné l'importance des Ngbaka et (relativement) des Banziri qui sont pratiquement chez eux surtout aussi un fort pourcentage d'adultes. La natalité réduite ne donne que 30 % de moins de 15 ans. En conséquence les Oubanguiens à BANGUI auront aussi un âge moyen relativement élevé : 27 ans $\frac{1}{2}$ pour les hommes, 25 ans $\frac{1}{2}$ pour les femmes.

Si le groupe Mandjia-Baya ne peut guère être considéré comme autochtone à BANGUI par l'une ou l'autre de ses tribus, il a néanmoins la certitude, non seulement de conserver la première place qu'il détient dans la ville par son nombre, mais encore d'accroître cette prédominance au détriment des autres populations.

b) - Niveau d'instruction

Nous avons vu qu'une des causes de l'exode rural était l'attraction exercée par la ville en tant que centre d'enseignement. Le niveau d'instruction moyen devrait donc être assez élevé à BANGUI .

TABLEAU N° 19

Niveau d'instruction pour 1000 individus de chaque sexe et de chaque classe d'âge

H O M M E S							
Ages	Illettrés	C.P.	C.E.	C.M.	C.E.P.E.	Secondaire	Total
Plus de 45	952	48	-	-	-	-	1.000
31 - 45	653	218	43	43	43	-	1.000
16 - 30	284	135	81	16	216	189	1.000
11 - 15	111	222	222	389	389	56	1.000
6 - 10	350	400	250	-	-	-	1.000
0 - 5	912	59	29	-	-	-	1.000
Moyenne	539	162	81	111	43	64	1.000
F E M M E S							
Ages	Illettrées	C.P.	C.E.	C.M.	C.E.P.E.	Secondaire	Total
Plus de 45	1.000	-	-	-	-	-	1.000
31 - 45	972	28	28	-	-	-	1.000
16 - 30	871	81	32	16	-	-	1.000
11 - 15	647	59	176	118	-	-	1.000
6 - 10	464	42	107	-	-	-	1.000
0 - 5	925	75	-	-	-	-	1.000
Moyenne	853	99	35	13	-	-	1.000

: C.P. = Cours Préparatoire. - C.E. = Cours Elémentaire.
: C.M. = Cours Moyen. - C.E.P.E. = Certificat d'Etudes Primaires Elé-
: mentaires
: Secondaire = Toutes les classes de l'enseignement primaire supérieur,
: secondaire et technique

Il semble bien qu'il n'en soit rien. La situation a largement évolué depuis 1950 et pourtant elle n'apparaît guère meilleure dans BANGUI 1961 qu'à BRAZZAVILLE 1950 24.

Nous avons encore 54 % d'illettrés chez les hommes et 85 % chez les femmes ce qui est énorme si l'on considère les facilités qui ont été données à l'enseignement, nous dirons même l'obligation qu'il y avait pour chaque enfant d'aller à l'école au cours de ces 10 dernières années. Or de 6 à 15 ans nous avons encore 23 % d'illettrés chez les garçons et 53 % chez les filles.

Certes, en Afrique Noire on considère que le devoir de la femme est avant tout de se marier "pour enrichir la famille" et d'avoir des enfants "au profit de la famille" 24. Mais une évolution réelle ne saurait se faire sans l'évolution de la femme et, ici, elle ne semble pas encore se dessiner.

En effet si près de 15 % des femmes sont allées à l'école, 10 % n'ont pas dépassé le Cours Préparatoire, c'est-à-dire savent tout juste énoncer et copier, 3,5 % ont atteint le Cours Elémentaire et guère plus de 1 % le Cours Moyen. Certes un recensement exhaustif ferait ressortir quelques candidates heureuses du C.E.P.E. et les élèves des cours secondaires, mais leur infime proportion ne changerait que peu nos pourcentages.

46 % des hommes ont fréquenté l'école mais, à un niveau très variable. 16 % (35 % des scolarisés) n'ont pas dépassé le Cours Préparatoire 8 % (18 % des scolarisés) sont allés jusqu'au Cours Elémentaire, 11 % (24 %) sont allés au Cours Moyen, 4 % (9 %) ont passé avec succès le Certificat d'Etudes et 6 % (14 %) suivent les cours des Lycées ou Ecoles Professionnelles.

En ce qui concerne le niveau d'instruction par ethnies, nous constatons que les hommes, chez les Oubanguiens (composés à près de 60 % de Ngbaka), ont un niveau d'instruction moyen relativement élevé puisque nous n'avons que 38,5 % d'illettrés (moyenne générale pour les hommes : 54 %). Il en est de même pour les Banda avec seulement 48 % d'illettrés. Les Baya par contre ont 61 % d'illettrés et le reste de la population : 67 %. Ce dernier taux vraiment élevé est dû au fait que, nous regroupons ici toutes les populations non strictement Centrafricaines qui comprennent une forte proportion de musulmans. Ceux-ci, au Tchad, en

en Nigeria, en Afrique Occidentale ont reçu une éducation coranique et non pas occidentale.

C'est le contraire qui se produit pour les femmes : chez les Banda et chez les Oubanguiens elles sont nettement moins instruites que la moyenne (respectivement 93 % et 88 % d'illettrées pour une moyenne générale de 85 %). Par contre les femmes Baya et celles des diverses populations ont un niveau d'instruction plus élevé que la moyenne, surtout ces dernières (83 % et 75 % seulement d'illettrées).

c) - Religions

Les renseignements fournis par le dépouillement en 1955 du recensement de la ville de BANGUI par le Service de Statistique étant très suffisamment précis, nous n'avons pas cru devoir reprendre l'étude de cette question lors de notre enquête.

TABLEAU N° 20

Répartition des recensés selon la religion, pour mille de chaque sexe au total

	Hommes	Femmes	Ensemble
Catholiques	539	547	543
Protestants	362	354	358
Musulmans	59	58	58
Témoins de Jéhovah	12	11	12
Fétichistes	23	23	23
S.I.	5	7	6
	1000	1000	1000

Rappelons que, dans la majorité des cas, tout au moins lors du choix initial d'une religion occidentale, il n'y a généralement pas préférence du catéchumène "pour telle ou telle religion, mais simplement une plus ou moins grande activité de telle mission dans la région. C'est un fait bien connu que les villages sont en entier de la religion du catéchiste qui y est installé" 24.

Par ailleurs il ne faut pas se faire trop d'illusion sur le fort pourcentage des religions chrétiennes (près de 90 %). Nombreux sont ceux qui estiment honteux de reconnaître adorer les ancêtres et qui préfèrent affirmer la pratique d'une religion chrétienne. Ces 54 % de catholiques et ces 36 % de protestants sont en fait : 54 % de catholiques et de personnes qui opéreraient éventuellement pour le catholicisme et 36 % de protestants réels ou éventuels. Et même, parmi les citadins qui sont considérés comme de vrais chrétiens "ceux qui ont renoncé absolument à toute pratique fétichiste et à la polygamie, qui ont oublié toute crainte des vieux génies, pour qui les « dieux sont vraiment morts »), sont encore certainement beaucoup plus rares" 25.

Il nous faut reconnaître toutefois que les contacts que nous avons pu avoir avec BANGUI nous ont laissé sentir une ville plus imprégnée de religion que ceux que nous avons pu avoir avec BRAZZAVILLE en 1950-1952 (voir ci-après III-3-).

Ces réserves faites, nous devons noter que le Service de Statistique a regroupé protestants et salutistes, ces derniers devant avoir de 5 à 10 % de la population comme fidèles (1/4 à 1/3 des protestants).

De légères différences apparaissent avec les sexes : un nombre légèrement supérieur de catholiques chez les femmes, compense un peu moins de protestantes.

Le Service de Statistique nous fait enfin remarquer que les catholiques dominent principalement chez les Banziri, Banda et Ngbaka, (donc chez les populations originaires de l'Est du pays et des bords du fleuve), et les protestants chez les Baya, Mbaka-Mandjia, Mandjia et Sara, (donc chez les populations venant de l'Ouest et du Nord du pays), encore, nous l'avons dit, que cette prédominance soit plus vraisemblablement due à l'activité des missions dans les régions d'origine ou à l'installation des missions au milieu de tels ou tels

quartiers, ces derniers ayant presque toujours une prédominance ethnique.

Notons enfin 6 % Musulmans soit 5 fois plus qu'à BRAZZAVILLE : Nous sommes ici au Nord de la forêt équatoriale qui a pratiquement toujours été un barrage à la diffusion de l'Islam.

Fig. 12 Répartition de mille habitants de chaque sexe selon leur religion

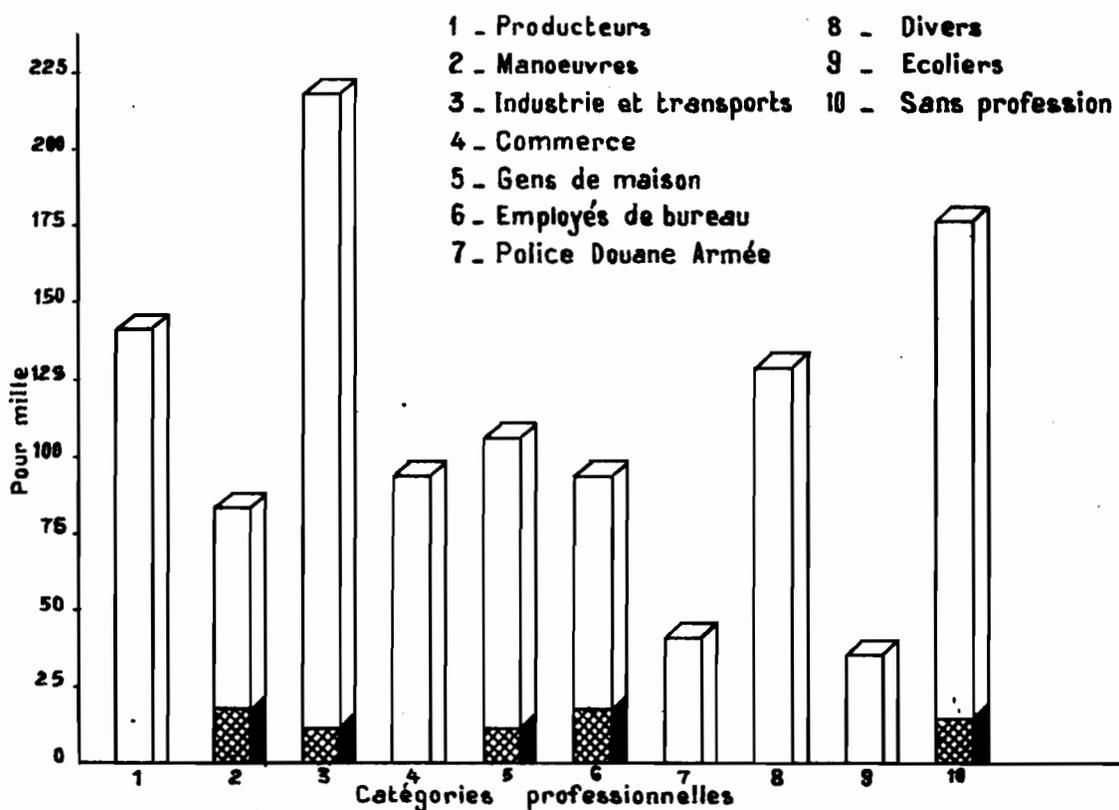
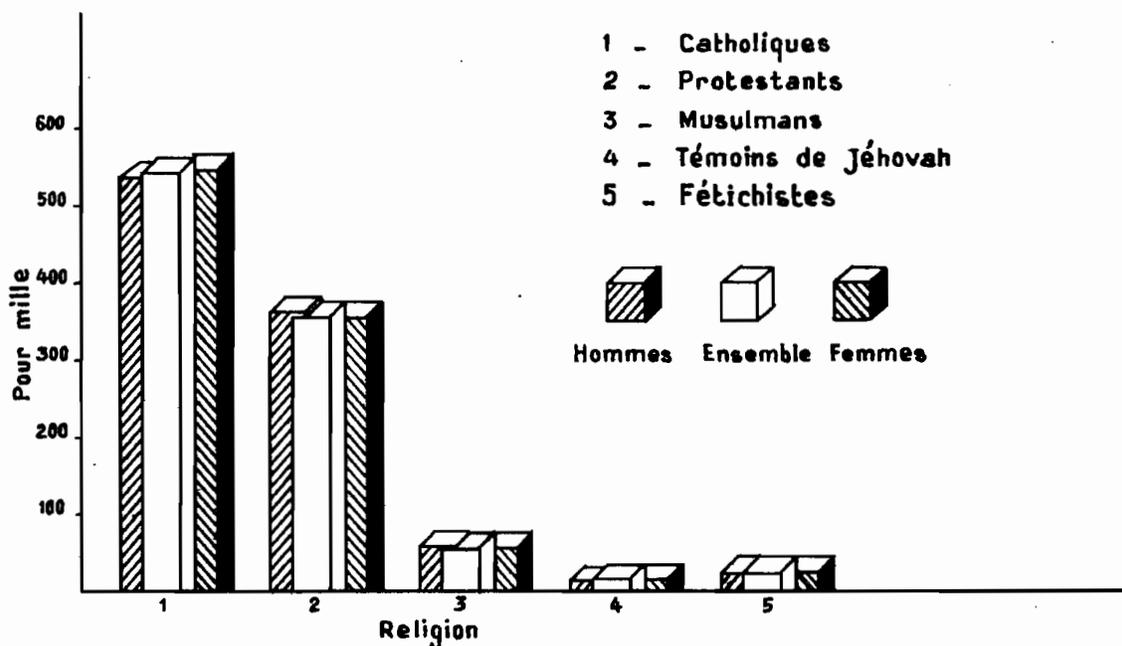


Fig. 13 Répartition de mille hommes de plus de 15 ans selon leur catégorie professionnelle (en hachures: les chômeurs)

III

STRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES

1/- POPULATION ACTIVE

Il est regrettable que le tableau de la "Population masculine de 15 ans et plus par profession, principaux groupements ethniques et groupes d'âges" publié par le Service de Statistique à la suite du recensement de 1955 [22] soit lourdement entaché d'erreurs qui semblent (à la lumière du contexte et mises à part quelques erreurs de détail) provenir de l'oubli d'un certain nombre de professions notamment la catégorie "Employés de bureau". S'il avait été utilisable il nous aurait permis une intéressante comparaison à 6 ans d'intervalle et, éventuellement, de préciser les chiffres que nous avons obtenus par sondage. Le voici néanmoins simplifié, ramené seulement au pourcentage des travailleurs (classés selon l'importance numérique de leur profession, même s'ils ne l'exercent pas - chômage etc...) par rapport aux hommes de quinze ans et plus et à ceux ayant déclaré une profession (tableau 21).

Si nous répartissons par catégories les professions relevées au cours de l'enquête, nous constatons que, compte non tenu des chômeurs, la population active représente 60 % de la population masculine totale (13 % d'écoliers et 31 % de sans profession proprement dit. Il faudrait peut-être déduire de ces derniers 4 % qui tout en n'ayant jamais travaillé voudraient (?) trouver du travail. La place de BANGUI dispose donc de quelque 25.000 travailleurs dont (seulement ?) 1.600 chômeurs (tableau 22).

La catégorie la plus importante reste celle de "l'Industrie et du Transport": 25 % des travailleurs réels.

Les seuls transports tiennent une place importante environ 10 % de l'ensemble des travailleurs (et pas de chômeurs). Il ne faut pas oublier que BANGUI est le lieu de transit obligatoire non seulement de presque toutes les importations Centrafricaines mais encore d'une bonne partie de celles du Tchad. Par ailleurs,

TABLEAU N° 21

Population masculine de 15 ans et plus par profession
pour mille hommes adultes et mille hommes actifs au total
(d'après le Service de la Statistique)

Profession	Pour mille hommes adultes	Pour mille hommes actifs
Sans profession déclarée	70	-
Etudiants-Ecoliers	25	-
Manoeuvres	117	129
Boys	93	103
Apprentis chauffeurs	54	60
Maçons	47	51
Cultivateurs	45	49
Chauffeurs	40	45
Mécaniciens	38	42
Apprentis Mécaniciens	36	39
Menuisiers	26	29
Commerçants	24	27
Cuisiniers	23	25
Gardiens	22	25
Apprentis maçons	22	24
Tailleurs	21	23
Policiers	20	23
Charpentiers	19	21
Pêcheurs	18	20
Jardiniers	16	18
(? ? ?)	224	247
Total	1000	1000

dans les mêmes proportions les exportations du Tchad et de la République Centrafricaine viennent prendre la voie fluviale à BANGUI. Tout ce trafic, en attendant la construction vraisemblable du "BANGUI-TCHAD" a lieu par camions d'où le nombre important de chauffeurs (8 %). BANGUI en cela est comparable à DOLISIE (10 % de chauffeurs) qui dessert par la route une immense région à cheval sur le Congo et le Gabon.

Immédiatement après, viennent les Producteurs (chasseurs, pêcheurs et surtout cultivateurs et jardiniers - 15 %) qui fournissent plus de 17 % des travailleurs.

TABLEAU N° 22

Travailleurs effectifs et chômeurs de chaque groupe de professions pour mille
au total

Catégories	Travailleurs effectifs			Chômeurs			Ensemble			Chômeurs	
	Pour mille du sexe masculin	Pour mille des hommes de plus de 15 ans	Pour mille des actifs de plus de 15 ans	Pour mille du sexe masculin	Pour mille des hommes de plus de 15 ans	Pour mille des actifs de plus de 15 ans	Pour mille du sexe masculin	Pour mille des hommes de plus de 15 ans	Pour mille des actifs de plus de 15 ans	Pour mille de la catégorie	Pour mille des chômeurs
Producteurs	100	141	172	-	-	-	100	141	172	-	-
Manoeuvres	46	65	79	12	18	22	58	83	101	214	188
Industrie et transport	146	206	250	8	12	14	155	218	264	54	125
Commerce	67	94	114	-	-	-	67	94	114	-	-
Gens de maison	67	94	114	8	12	14	75	106	128	111	125
Employés de bureau	54	76	93	12	18	21	66	94	114	188	188
Police, Douane, Armée	29	41	50	-	-	-	29	41	50	-	-
Divers	9	12	14	-	-	-	8	128	12	-	-
Ecoliers	129	35	-	-	-	-	129	35	-	-	-
Sans profession	288	141	-	25	35	43	313	176	43	80	375
Totaux	935	905	886	65	95	113	1000	1000	1000	70	1000

Commerçants et gens de maisons arrivent à égalité avec un peu plus de 11 %. Nous avons ensuite 9 % d'employés de bureau, 8 % de manoeuvres, 5 % de fonctionnaires de la police, douane, armée etc... et 1 % de divers.

En ce qui concerne le chômage, celui-ci est surtout important chez les manoeuvres (21 % de la profession) ce qui est normal ; tout campagnard arrivant en ville (et nous avons vu le grand nombre d'immigrants arrivés à BANGUI dans les dernières années, les derniers mois) cherche un emploi sans spécialité et le métier de manoeuvre est le travail non spécialisé par excellence. Viennent ensuite les employés de bureau en chômage. C'est un phénomène classique en Afrique. Tout individu sachant lire et écrire se refuse à un travail manuel quelconque et recherche un emploi de bureau (voir 24). Le développement de l'instruction qui ne saurait évidemment être suivi par une multiplication parallèle de la bureaucratie, entraîne donc un chômage chez les "déscolarisés" (19 % des candidats employés de bureau, 19 % des chômeurs).

La catégorie "Gens de maison" a 11 % de chômeurs, ceci pour une double cause: d'une part la population Européenne a légèrement diminué et, surtout, l'indice des salaires de la domesticité a augmenté beaucoup plus rapidement que l'indice général du coût de la vie et surtout que celui des salaires des employeurs.

L'Industrie et le Transport ont 5 % de chômeurs seulement ce qui signifie soit que nous traversons une période de développement économique, soit une incapacité de la population à fournir des travailleurs un peu spécialisés.

Enfin nous avons 8 % de chômeurs dans les "Sans profession". Il s'agit en fait de personnes, la plupart du temps des jeunes, n'ayant jamais travaillé et cherchant un gagne pain.

Chez les femmes de plus de 15 ans, 80 % ont déclaré s'occuper de leur ménage, 14 % être cultivatrices, 2 % commerçantes, 3 % couturières et 15 % n'exercer aucune activité.

a) - Profession^s et classes d'âge

La classe d'âge qui compte le plus de vieux travailleurs est celle des producteurs. Les jeunes qui émigrent vers la ville veulent avoir une rémunération, fixe si possible; par ailleurs ils ont quitté leur village avec le désir (inavoué la plupart du temps, mais réel) d'échapper aux contraintes traditionnelles et de voir des horizons nouveaux. Ce désir de changement ne peut donc s'accompagner de la reprise de la même profession. Seuls seront cultivateurs quelques très vieux autochtones de l'endroit et quelques hommes âgés venus rejoindre leur fils ou leur neveu, sur le tard, et qui ont repris le seul travail qu'ils aient connu des années durant. L'âge moyen : 44 ans, est caractéristique : 85 % des "Producteurs" ont plus de 40 ans.

Les manoeuvres (avec les gens de maison) ont l'âge moyen le plus bas : 31 ans, 75 % de moins de 35 ans : Le jeune immigré qui n'a connu dans son village que le champ paternel ne saurait ambitionner en ville une activité plus spécialisée.

Cette spécialisation ils l'acquièrent avec l'âge, c'est pour cela que l'âge moyen des travailleurs de l'Industrie et du Transport est relativement élevé : 34 ans.

L'âge moyen des commerçants est relativement bas : 31 ans. Il faut en réalité distinguer deux groupes dans cette catégorie : d'une part les vendeurs, boys-magasins etc... ordinairement assez jeunes (qu'ils travaillent pour les sociétés de la ville commerçants ou le boutiquier du village) : 26 ans 1/2 en moyenne, et les boutiquiers proprement dits ordinairement beaucoup plus âgés (44 ans 1/2).

Les employés de bureau apparaissent comme exceptionnellement âgés : 34 ans en moyenne (75 % de 25 à 45 ans), ainsi que les employés de la police, douane etc... (39 ans).

L'âge moyen des "Sans-profession" apparaîtrait extrêmement bas (19 ans 1/2) si on ne prenait la précaution de distinguer deux groupes très nets. D'une part : les enfants non encore en âge d'aller à l'école, les 23 % d'enfants en âge scolaire qui ne vont pas à l'école (voir II-4-b)) et enfin, un certain nombre de

jeunes gens sortis de l'école qui ne savent pas quel métier prendre ou n'en trouvent pas à leur goût (c'est dans ce dernier groupe que se trouvent 38 % des chômeurs : les "chômeurs sans-profession"). Leur âge moyen est donc très bas : 16 ans. A côté vous avez les retraités, les chefs de familles entretenus par leurs enfants etc..., dont l'âge moyen est beaucoup plus élevé : 44 ans.

Chez les femmes nous avons comme âge moyen : 39 ans pour les cultivatrices, 36 ans 1/2 pour les commerçantes et 29 ans pour les couturières.

b) - Professions et niveau d'instruction

Nous avons vu (II-4-b) que le niveau général d'instruction était assez bas. Nous trouverons donc des travailleurs occupant des fonctions que nous nous attendrions à voir tenues par des personnes plus instruites.

Il est naturel que les Producteurs, que nous avons vu âgés et (quand ils sont immigrés) venus en ville sans ambition aient un niveau d'instruction assez bas. En fait 95 % sont illettrés.

Il pourrait en être de même pour les manoeuvres. En fait 7 % sont allés jusqu'au Cours Élémentaire et 21 % au Cours Préparatoire. Dans l'Industrie et le Transport nous avons encore 65 % d'illettrés et 24 % qui n'ont pas dépassé le Cours Préparatoire; 5 % sont allés au Cours Élémentaire, 3 % au Cours Moyen et 3 % ont obtenu le Certificat d'Etudes.

La distinction entre vieux commerçants et jeunes vendeurs se retrouve dans le niveau d'instruction. Plus de la moitié ont peu ou pas d'instruction (43 % d'illettrés, 14 % sont allés au Cours Préparatoire). Ce sont là les vieux commerçants, quelques vieux magasiniers conservés par les maisons de commerce. Les 43 % restant ont un niveau d'instruction nettement plus élevé égal ou supérieur au Cours Moyen. Certains ont même commencé des études secondaires. Nous avons là la nouvelle génération.

Chez les gens de maisons nous retrouvons bon nombre d'illettrés (69 %) le reste ayant seulement commencé à suivre le Cours Préparatoire.

.../...

Chez les Fonctionnaires et Employés de bureau nous avons encore 25 % d'illettrés : Chefs de quartiers, quelques plantons, des militaires etc... Des plantons, douaniers etc... n'ont pas dépassé le Cours Préparatoire ou le Cours Elémentaire. Toutefois la majorité (55 %) a fait, ici aussi, des études égales ou supérieures au Cours Moyen : 17 % ont même commencé des études secondaires.

c) - Professions et groupes ethniques

Pour beaucoup de professions, il apparaît difficile, à moins (peut-être) d'une étude exhaustive et détaillée de la population, de déterminer les rapports entre les ethnies et les activités.

Notons toutefois, pour certains métiers spécialisés une légère prépondérance de certains groupes : Ainsi les Oubangiens (gens du fleuve) seront surtout pêcheurs (encore que nous trouvions de nombreux Ngbaka dans l'administration); le groupe Baya (notamment les Mbaka-Mandjia) fournit des cultivateurs. Les Islamisés (Arabes, Haoussa etc...) détiennent une grosse partie du commerce de détail...

2 - BUDGETS FAMILIAUX

En ce qui concerne les recettes nous pouvons distinguer les revenus principaux et les revenus secondaires. Pour les premiers il s'agit des revenus que chacun reconnaît plus ou moins volontairement notamment les salaires lorsque nous avons affaire à des salariés, un peu plus difficilement lorsqu'il s'agit de commerçants, de cultivateurs etc... Non pas la plupart du temps que les interviewés fassent preuve de mauvaise volonté, mais comme aucun ne tient de comptabilité, ils ne voient que la somme qui leur reste disponible à la fin de l'année...

En ce qui concerne les salaires nous en avons encore 5 % inférieurs à 3.000 francs : ce sont ordinairement des manoeuvres occasionnels, de très jeunes apprentis, marmitons; cet argent ne représente qu'un salaire d'appoint à un travail privé ou, pour les très jeunes gens, aux autres revenus familiaux.

12 % des travailleurs gagnent de 3 à 4.000 francs : manoeuvres, jeunes boys etc..., 16 % de 4 à 5.000, 15 % de 5 à 6.000, 14 % de 6 à 7.000. Au-dessus : 20 % des salaires s'échelonnent de 7 à 10.000 francs, et 18 % de 10.000 à 25.000. Le salaire moyen général approche 7.000 francs par mois.

Mais, repétons-le, ceci ne concerne que les salariés soit environ 30 % de la population adulte masculine.

C'est pour les autres que s'avère nécessaire l'étude systématique des budgets par observations directes. Notons toutefois que, d'une façon générale les commerçants paraissent assez aisés, possèdent leur case (ou leur boutique) en dur. Par contre dans la majorité des cas, les cultivateurs s'ils vivent assez bien, (auto-consommation) semblent disposer juste de l'argent nécessaire à l'achat des produits de première nécessité.

Mais il est une autre source de revenus dont les interviewés ne parlent pas, si on ne pose pas spécialement la question. Il y a d'abord et surtout les cultures faites par tel ou tel membre de la famille. Nous avons vu que 14 % des hommes de plus de 15 ans seulement étaient déclarés comme cultivateurs. Même en admettant que les 14 % des femmes qui se déclarent cultivatrices ne soient pas mariées avec des cultivateurs, ce qui est loin d'être le cas, nous sommes encore loin des 39 % des ménages qui possèdent des cultures de brousse.

En fait seulement 32 % des cultures de brousse et 30 % des cultures de case sont faites par les "Producteurs" (Cultivateurs, Jardiniers, Chasseurs, Pêcheurs). Par contre 36 % des manoeuvres ont des cultures de case et 43 % des cultures de brousse. 27 % des ouvriers (Industrie et Transport) ont aussi des cultures de case et 30 % des cultures de brousse, de même que 12 et 6 % des commerçants, 22 % des gens de maison, 18 et 12 % des gens de bureau, 13 et 27 % des "Sans profession" adultes. 29 % des membres de la Police, Douane, Armée ont des cultures de case.

En résumé 35 % des concessions c'est-à-dire, en fait des unités de consommation, ont des cultures de case, 39 % des cultures de brousse, 18 % ayant même les deux ce qui fait que 56 % de la population dispose d'une partie de son ravitaillement.

.../...

TABLEAU N° 23

Répartition des cultures de case et des cultures de brousse selon
la catégorie professionnelle de leur propriétaire

Catégories professionnelles	Cultures de case		Cultures de brousse		Cultures de brousse et de case	
	Pour mille cultures	Pour mille travailleurs de la caté- gorie	Pour mille cultures	Pour mille travailleurs de la caté- gorie	Pour mille cultures	Pour mille travailleurs de la caté- gorie
Producteurs	302	542	319	625	455	417
Manoeuvres	116	357	128	429	91	143
Industrie et transport	232	270	234	297	273	162
Commerce	47	125	21	62	45	62
Gens de maison	93	222	85	222	45	56
Employés de bureau	70	188	43	125	45	56
Police, Douane, Armée	47	286	-	-	-	-
Sans profession	93	133	170	267	46	33
Pour mille concessions	-	352	-	385	-	180

TABLEAU N° 24

Répartition des plantes cultivées selon leur nombre

Plantes cultivées	Pour mille champs	Pour mille jardins
Manioc	833	233
Maïs	407	186
Arachides	370	140
Bananiers	259	535
Patates	167	23
Haricots	148	-
Ignames	111	47
"Epinards"	93	372
Gombo	93	186
Tomates	74	116
Ananas	74	279
Café	37	-
Piments	19	47
Courges	19	140
Palmeraie	19	349
Pois souterrains	19	-
Tarots	19	70
Papayers	-	326
Manguiers	-	233
Avocatiers	-	163
Fleurs	-	140
Goyaviers	-	140
Agrumes	-	116
Canne à sucre	-	93
Corossol	-	70
Pommes Cythère	-	47
Pommes de terre	-	23
	2761	4074

Que rapportent ces cultures ? La répartition fait apparaître que 83 % des champs de brousse et 23 % des jardins contiennent du manioc nourriture de base dans la région, 41 et 19 % du maïs, 37 et 14 % des arachides, 26 et 54 % des bananiers, 17 et 2 % des patates, 15 % des haricots, 11 et 5 % des ignames. Dans 9 et 37 % nous avons des "Epinards" ces légumes divers qui servent surtout à

épaissir les sauces comme d'ailleurs le Gombo (9 et 19 %). 7 et 35 % ont des palmiers et 7 et 28 % des ananas. Notons en outre, pour les cultures de case seules, dans 1/3 des cas la présence de papayers, dans 23 % celle de manguiers.

Nous arrivons pour 1000 champs ou 1000 jardins à un total nettement supérieur à 1000 cultures (respectivement 2761 et 4074) car presque tout le monde récolte plusieurs produits : près de 3 par champ et plus de 4 par jardin en moyenne.

TABLEAU N° 25

Répartition de mille champs et de mille jardins
selon le nombre de leurs cultures

Nombre de cultures	Champs	Jardins
1	167	140
2	278	162
3	241	209
4	111	140
5	148	70
6	37	47
7	11	116
8	-	47
9	-	23
10	-	23
11	-	23
Nombre moyen de cultures	2,8	4,1

Nous n'avons pas pu obtenir (voir Introduction) les superficies des cultures de brousse. Mais nous avons la certitude qu'un champ de brousse à une superficie toujours bien plus importante qu'un jardin. Or ces derniers sont souvent très étendus, comme le montrent les quelques exemples suivants :

- Manioc de 50 à 1350 m²,
- Bananiers de 7 à 232 plants,
- Manguiers jusqu'à 10 arbres,
- Papayers jusqu'à 20 arbres,

Palmiers jusqu'à 40 arbres,
Ananas jusqu'à 217 plants,
Maïs jusqu'à 200 plants,
etc...

Ces produits s'ils sont consommés, diminuent d'autant les dépenses ménagères et, ce qui est fréquemment le cas lorsque les superficies cultivées sont élevées, s'ils sont vendus, accroissent d'une façon très sensible les revenus familiaux.

Il est une autre source de bénéfices (ou plus exactement de moindres dépenses) encore plus difficile à estimer sans une longue étude, précise et détaillée. C'est celle qui provient des voyages faits en brousse pour voir la famille. Certes on porte toujours quelque chose, souvent de très grande valeur, mais les produits rapportés compensent largement le prix des marchandises emportées. Nous reviendrons sur la question des relations ville-campagne (voir ci-après -3-), mais du point de vue budgets familiaux il nous suffit de savoir que si, dans 60 % des cas, les visiteurs apportent quelque chose à leur famille, dans 76 %, ils rapportent autre chose, la plupart du temps du ravitaillement, quelque fois de l'argent. Certes, il s'agit là d'un troc, mais d'un troc qui laisse 16 % de bénéfice aux citadins. En fait il faut voir l'affaire sous un autre angle : Le citadin ayant une excellente situation portera à ses parents de la campagne de nombreux cadeaux et en rapportera fort peu de choses : un peu de ravitaillement, par principe. Par contre celui qui n'a pas encore su (ou pu) se faire son chemin, apportera peu ou rien aux villageois et rapportera presque de quoi vivre jusqu'à son prochain voyage, et parfois même de l'argent. A noter que certains interviewés reconnaissent avoir reçu de leur famille "l'argent pour le retour".

Inutile de dire que, dans ces conditions, à moins d'une longue et minutieuse étude, il est pratiquement impossible d'établir des budgets.

Aussi nous contenterons nous d'indiquer très approximativement la répartition des dépenses qui nous semblent assez comparables à celles que nous avons observées à BRAZZAVILLE en 1951 qui se répartissaient ainsi 24 :

Nourriture	53 %
Boisson	7 %

Vêtements	21 %
Divers(distraktion,futilités)	10 %
Location et impôts	5 %
Economies	4 %

Il semble seulement que le chapitre boissons soit nettement plus élevé au détriment notamment de la nourriture (moins chère à BANGUI qu'à BRAZZAVILLE) et que celui de la location le soit moins en raison, d'une part de la relative faiblesse des loyers en milieu traditionnel et, surtout, du petit nombre de locataires.

Etant donné les aspects profondément ruraux conservés par une grosse partie de la population, il devient très aléatoire de calculer les niveaux de vie moyens:

TABLEAU N° 26

Répartition des travailleurs par tranche de solde et selon leur niveau de vie

	: Nombre de	: Pour mille	: Nombre moyen	: Niveau de
	: travailleurs	: personnes	: de personnes	: vie moyen
			: vivant sur	
			: une solde	
: Moins de 3.000	: 73	: 55	: 2,4	: 1125
: 3.000 à 5.999	: 382	: 370	: 3,1	: 1380
: 6.000 à 8.999	: 382	: 316	: 2,7	: 2655
: 9.000 à 11.999	: 103	: 196	: 6,1	: 1615
: 12.000 à 14.999	: 13	: 18	: 4	: 3750
: 15.000 à 17.999	: 15	: 18	: 4	: 4250
: 18.000 à 20.999	: 15	: 18	: 4	: 4500
: 20.000 et plus	: 15	: 9	: 2	: 12500
	: 1000	: 1000	: 3,22	: 2070

Il est certain que la plupart des unités de consommation qui ne disposent que de moins de 3750 francs par personne et par mois doivent largement compléter leurs revenus par la culture ou les diverses sources de revenus dont nous avons parlé

Fig. 14 Nombre de travailleurs ayant des cultures pour mille de chaque catégorie

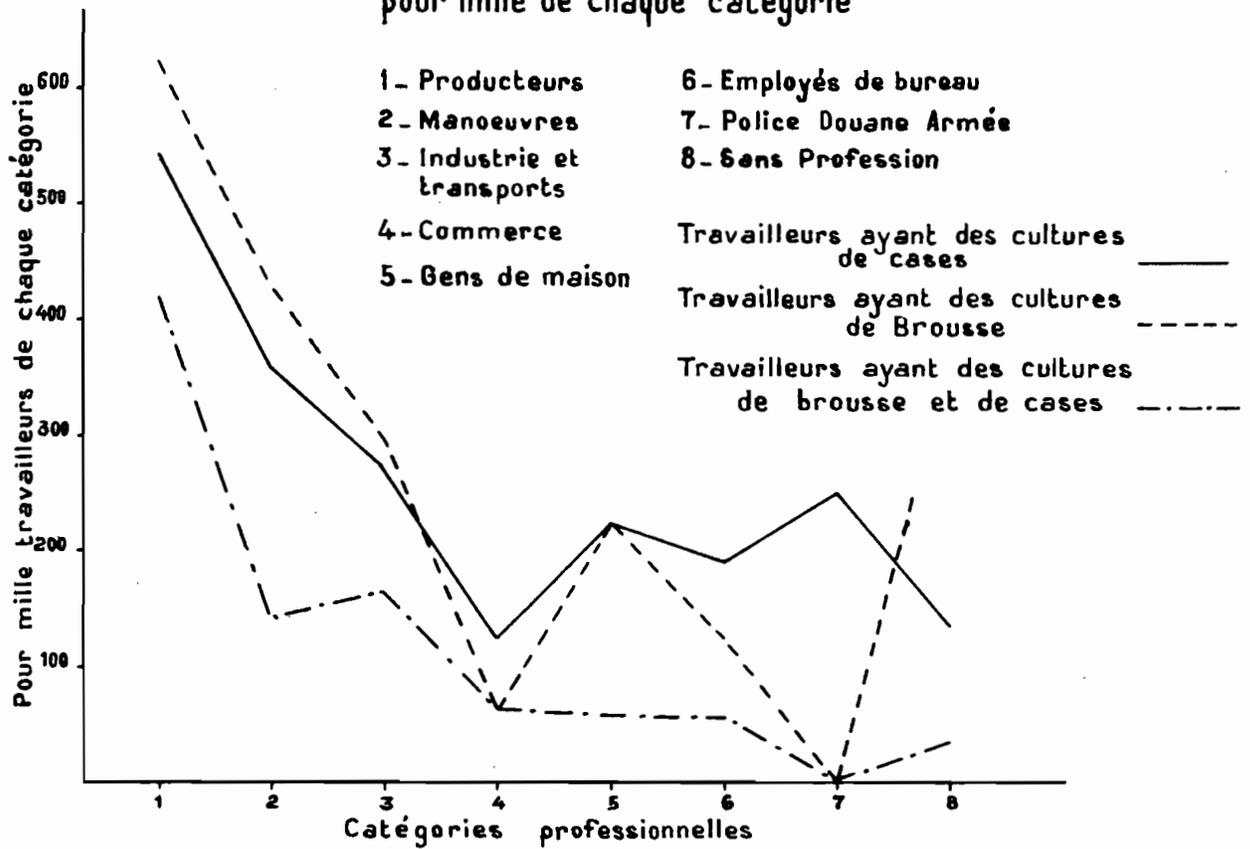
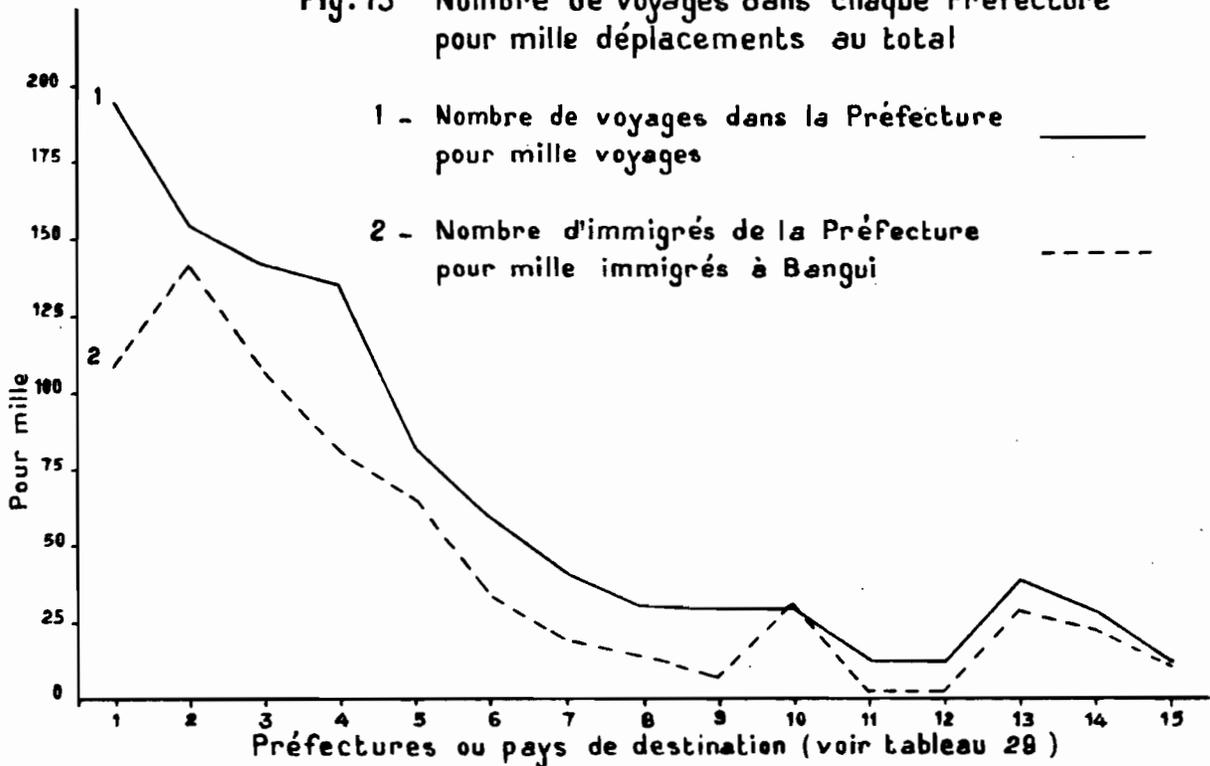


Fig. 15 Nombre de voyages dans chaque Préfecture pour mille déplacements au total



et le niveau de vie moyen, si on tient compte de l'auto-consommation et de tous ces revenus divers est, en réalité de beaucoup supérieur.

3 - RELATIONS VILLE-CAMPAGNE

Nous avons vu l'importance des relations ville-campagne dans la vie économique des citadins. Aussi devons-nous nous étendre sur la question.

Nous ne parlerons, ici, que des voyages que les citadins peuvent effectuer vers la campagne car l'étude des visites des ruraux aux citadins aurait nécessité une autre enquête beaucoup plus complexe. Il est toutefois permis de penser que les uns compensent les autres et que les conséquences économiques en doivent être sensiblement les mêmes.

a) - Fréquence des contacts

56 % seulement de la population adulte a déclaré avoir fait au moins un voyage en brousse, ce qui est relativement peu. Mais il ne faut pas oublier, d'une part que 13 % de la population adulte est originaire de BANGUI même et souvent n'a pas de parenté en brousse. Par ailleurs nous avons vu l'afflux d'immigrés au cours des 16 derniers mois et certains n'ont pas encore eu l'occasion ou éprouvé le besoin de retourner au village.

Parmi ceux qui sont allés en brousse nous avons pu relever chez 47 % une certaine périodicité dans ces voyages.

Mises à part quelques personnes qui voyagent beaucoup, la majorité des citadins ne vont guère plus d'une fois par an en brousse (39 %) l'immense majorité y allant entre 3 fois par an et une fois tous les 2 ans (plus des 3/4 de ceux qui y vont périodiquement).

Ces voyages apparaissent donc en définitive comme relativement peu fréquents. Nous arrivons cependant à une moyenne de 2,45 par an et par adulte se déplaçant. Si on tient compte du fait que 50 % seulement des adultes voyagent, nous arrivons malgré tout, pour l'ensemble de la ville de BANGUI, à 90 ou 100.000 sorties (et rentrées) par an soit quelque 250 par jour, ce qui n'est pas sans avoir d'importantes conséquences économiques.

TABLEAU N° 27

Répartition de mille déplacements périodiques des
citadins selon leur fréquence

Fréquence	Pour mille déplacements périodiques
Toutes les 2 semaines	13
Tous les mois	25
Tous les 1 mois 1/2	25
Tous les 2 mois	39
Tous les 3 mois	13
Tous les 4 mois	177
Tous les ans	392
Tous les 2 ans	189
"Assez souvent"	127
	1000

b) - Motifs des déplacements

Lors de l'enquête, les relations ville-campagne (outre, la fréquence et les conséquences économiques de ces voyages) avaient été étudiées sous deux aspects (voir Introduction - II-2-b) : "Motif du déplacement" et "Chez qui êtes-vous allé". Il est assez curieux de comparer les deux séries de réponses .

Nous constatons que le but du voyageur est presque toujours sa famille (91 % des cas) ou celle d'un ami (3 1/2 %), même si on ne va pas spécialement pour la visiter. Ainsi les 3 % qui vont chasser, iront dans le village de leur famille. Noter l'importance du congé annuel (3 semaines environ par an au minimum) que 7 % donnent comme motif et qui est surtout une occasion. Nous retrouvons dans ces motifs, toutes les coutumes de l'ancienne Afrique : réunions familiales à l'occasion des maladies, des décès, des retraits de deuil, des mariages, des naissances, cultures en groupe etc...

TABLEAU N° 28

Répartition de mille voyages en brousse selon la destination des voyageurs et le motif de leur déplacement

Destination	Pour 1000	Motif	Pour 1000
Parents	799	Visiter des parents ou amis	647
Beaux parents	106	Pour un décès	106
Ami	30	Pour profiter du congé annuel	71
Promenade	65	Tournée de travail	53
ou		Visiter un malade	35
(chez personne en particulier)		Chasser	29
		Cultiver les champs familiaux	23
		Pour un retrait de deuil	12
		Assister une accouchée	6
		Assister à un mariage	6
		Réclamer une dette	6
		Divers	6
Totaux	1000	-	1000

Néanmoins la plupart de ces voyageurs (près des 2/3) vont purement et simplement rendre visite aux parents, à la famille en général, (10 %), mais plus souvent à un membre déterminé, le père surtout (43 %) et le frère (47 %), mais aussi aux beaux-parents ou à tel ou tel autre parent.

Mais où ont lieu ces voyages ?

Si l'on porte sur un même graphique la courbe représentant les voyages en fonction des lieux de destination et la courbe représentant les pays d'origine en fonction du nombre total d'immigrés dans la ville, on devrait obtenir deux courbes parallèles si les émigrés de chaque région retournaient aussi fréquemment chez eux les uns que les autres.

Or il apparaît très nettement que les originaires de l'Ombella-Mpoko, de la Lobaye et (un peu moins fréquemment) ceux de la Ouaka, vont beaucoup plus souvent dans leur contrée de naissance que les originaires des autres régions.

TABLEAU N° 29

Répartition de mille voyages selon le lieu de destination

Préfectures ou pays de destination	Pour mille voyages
1 - Ombella-Mpoko	195
2 - Kémo-Gribingui	153
3 - Ouaka	141
4 - Lobaye	135
5 - Ouham	82
6 - Basse-Kotto	59
7 - Haute-Sangha	41
8 - Mbomou	30
9 - Haute-Kotto	29
10 - Ouham-Pende	29
11 - Bouar-Baboua	12
12 - Districts autonomes	12
13 - Tchad	41
14 - Congo ex-Belge	29
15 - Divers	12
Total	1000

Cela est dû au fait que l'Ombella-Mpoko dont fait partie BANGUI et la Lobaye voisine sont beaucoup plus accessibles et à moindre frais. La Ouaka est un peu plus éloignée, mais les communications nombreuses et faciles encouragent les citadins à retourner en visite au village.

Par contre il semble bien que d'autres émigrés, notamment ceux de l'Ouham-Pende coupent beaucoup plus fréquemment les ponts avec leur pays d'origine : qu'une faible fraction d'entre eux seulement y retourne et assez rarement.

c) - Conséquences des voyages

Nous ne nous étendrons pas sur les conséquences "politiques" de ces voyages: transmission des nouvelles etc..., encore qu'une femme nous dit être allée, à la veille de l'Indépendance chez un certain LIPIA district de Ouango, l'informer

qu'il aurait à célébrer les fêtes de l'Indépendance. En allant, elle lui apportait du savon et des vêtements, elle en rapportait 3 "cabris" et des poulets.

C'est sur ce dernier aspect des relations ville-campagne que nous allons nous pencher un peu plus longuement : le troc des produits manufacturés qu'apportent les citadins contre des produits vivriers.

TABLEAU N° 30-31

Echanges effectués au cours de mille voyages en brousse

Produits portés en allant en brousse	Pour mille voyages	Produits ramenés de brousse	Pour mille voyages
Vêtements	410	Manioc	343
Sel	235	Poulets	308
Savon	229	Viande	224
Argent	78	Arachides	175
Tissu	60	"Courges"	140
Arachides	54	"Cabris"	140
Pain	42	Argent	98
Vivres traditionnels	36	Bananes	70
Tabac	36	Mil	49
Chaussures	30	Poisson	42
Café	24	Igname	35
Sucre	24	Aliments divers	35
Huile	18	Huile	28
Boissons occidentales	12	Haricots	21
Outils agricoles	12	Riz	21
Lait	6	Vêtements	21
"Sac de marin"	6	Canards	14
Bicyclette	6	Moutons	14
Pétrole	6	Chenilles	14
Néant 428		"Epinards"	14
		Hola	7
		Tarots	7
Total	1324	Vin de palme	7
		Sésame	7
		Divers	21
		Néant 140	
		Total	1855

Les totaux sont supérieurs à 1000, étant donné que les visiteurs portent ou emportent souvent plusieurs choses en même temps.

Ce qui frappe d'abord dans ce troc, c'est que les citadins n'apportent que rarement des produits vivriers (16 % des voyages seulement). S'ils le font ce seront presque toujours des produits vivriers d'importation (14 %). Par contre pour 92 % de voyages ce sont des vivres qui sont rapportés de brousse. Pour le reste (2 % de vêtements, 10 % argent etc...) il s'agit souvent d'héritages (ou d'argent remis aux citadins qui n'ont pas encore su trouver une situation valable).

Que portent les citadins : d'abord et surtout des vêtements dont les boutiques de brousse sont si mal approvisionnées (41 % des cas auxquels il faut ajouter 6 % de tissus). En effet, souvent, au cours des enquêtes urbaines, on trouve comme motif avoué de l'exode rural : "pour mieux m'habiller". Viennent ensuite le sel (24 %) et le savon (23 %). Dans 8 % des cas (6 % des voyages) les citadins apportent un peu d'argent à leur famille restée en brousse. Ils rapporteront en échange des produits vivriers, mais les interviewés distinguent nettement l'argent donné à la famille qui leur donne des vivres, des produits vivriers achetés à des étrangers (voir ci-après). Viennent ensuite les produits manufacturés les plus divers.

Par contre les citadins rapportent presque uniquement des vivres traditionnels : Manioc d'abord (34 %) qui reste le produit alimentaire de base de pratiquement toutes les classes de la société. La viande tient aussi une place importante soit sous sa forme séchée ou fumée (22 %) mais plus souvent encore sous sa forme fraîche : poulets, canards, caprins, ovins etc... (48 %). Notons aussi 4 % de poisson et 1,4 % de chenilles sèches. Le reste est formé par l'innombrable liste des différents produits agricoles ou de récolte africains.

11 % des voyageurs ont acheté des produits vivriers en brousse. Là aussi, dans la majorité des cas, il s'agit de viande séchée ou fumée (59 % des cas) ou fraîche (23 %), souvent aussi de manioc (24 %), de bananes (18 %) etc...

Un dernier fait à signaler : 43 % des citadins partant en brousse déclarent ne rien porter en allant alors que 14 % seulement ne ramène aucun cadeau. La différence est donc nettement avantageuse pour l'économie urbaine.

Par ailleurs, même si les produits apportés ont, localement, autant de valeur que les produits emportés, ils ont, sur la place de BANGUI, une valeur nettement inférieure, autre phénomène en faveur de l'économie citadine.

En conclusion : l'argent liquide est relativement rare dans la ville de BANGUI, sauf pour une certaine classe de travailleurs. Mais un système de troc, complétant une économie semi-agricole relève énormément le niveau de vie des citadins sans qu'il soit possible, à moins d'une enquête précise, de chiffrer son importance.